



Fédération Française

**FFRoller
Sports®**

10 décembre 2016

CNOSF – Paris

Assemblée Générale 2016

PROCES
VERBAL



PARTENAIRE OFFICIEL

Fédération Française
Roller Sports

T (33) 05 56 33 65 65 - F (33) 05 56 33 65 66
contact@ffroller.fr

6, Boulevard du Pdt Franklin Roosevelt
CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex - France
www.ffroller.fr

rf Siret 378 467 864 000 39

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR	3
1. Allocutions de Bienvenue	5
1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Fabien SAULNIER, Président de la ligue Ile-de-France de Roller Sports	5
1.2. Allocution de bienvenue de Monsieur Nicolas BELLOIR, Président de la FF Roller Sports	6
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 28 et 29 novembre 2015	7
3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)	7
4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2016	14
4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)	14
4.2. Rapport du commissaire aux comptes (Jeanne FONTAN)	17
5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2016 - 2017	21
6. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2017-2018	22
7. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2017-2018	24
8. Elections du Conseil d'Administration	25
9. Approbation du règlement disciplinaire	28
10. Approbation du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage	30
11. Approbation des modifications des statuts (AG extraordinaire)	30
12. Rapports des comités et commissions sportifs	33
12.1. Comité Patinage Artistique (Marie-Claude MARTINEZ)	33
12.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)	35
12.3. Comité Rink Hockey (Lucile LE BORGNE)	38
12.4. Comité Roller Hockey (François BOCK)	40
12.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)	42
12.6. Commission Roller Freestyle (Rémi DU PELOUX)	43
12.7. Commission Roller Derby (Daniel BONITHON – rapport lu par Nicolas BELLOIR)	44
12.8. Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI)	45
13. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)	49
13.1. Les Activités fédérales	49
13.2. Au plus près des territoires	49
13.3. Statistiques	51
13.4. La vie fédérale	56
13.5. Rapports des commissions fédérales	56
14. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)	57

14.1.	Bilan des surclassements supérieurs et des doubles surclassements 2015.....	57
14.2.	Composition de la Commission médicale	58
14.3.	Suivi médical réglementaire	59
14.4.	Dopage.....	59
15.	Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT)	60
15.1.	Convention d'objectifs pluriannuelle	60
15.2.	Haut niveau	60
15.3.	Développement.....	61
15.4.	La formation	62
16.	Questions diverses	63

114 représentants des clubs portant 45 375 voix sont présents.

Aucune condition de quorum n'est nécessaire pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse valablement délibérer.

1. Allocutions de Bienvenue

Le Président Nicolas BELLOIR ouvre l'Assemblée Générale, avec une allocution de bienvenue.

Chers Amis,

Merci pour votre présence. Je me réjouis d'ouvrir cette Assemblée générale, ici à Paris, dans la Maison du Sport Français au CNOSF. C'est la maison emblématique du sport, et vous remercie de votre présence qui témoigne comme chaque année de votre attachement et votre investissement au sein de la FF Roller Sports.

Avant de débiter cette Assemblée générale, je voudrais accueillir et remercier notre Président de la ligue Ile de France qui nous a accompagné pour cette Assemblée Générale, qui nous a aidé également en mettant à disposition du personnel pour que cette Assemblée Générale puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

1.1. Allocution de bienvenue de Monsieur Fabien SAULNIER, Président de la ligue Ile-de-France de Roller Sports

Monsieur le Président,
Chers amis du Roller et du Skateboard,

Cela fait quatre ans que nous en parlons – nous y sommes – la nouvelle gouvernance se met en œuvre.

La ligue Ile de France, tout comme les autres ligues, s'est déjà mise en ordre de marche. Nous avons adopté les nouveaux statuts, désigné nos grands électeurs et participé à la réactivation de Comités Départementaux en sommeil. Je pense notamment à celui des Hauts-de-Seine ainsi que celui du Val d'Oise.

Aujourd'hui c'est la dernière étape (ou la première ?) avec une Assemblée Générale Elective. Nous voterons désormais pour une liste, les statuts sont plus souples et ont pour objectifs de casser cette image de "confédération" pour devenir une fédération, unie.

Quelques mots sur l'Ile de France ...

Nous venons d'achever une belle olympiade durant laquelle nous avons connu une belle croissance de 18,8 %, soit 1 500 licenciés en plus. Et je suis très optimistes pour la suite car je vois beaucoup d'indicateurs au vert :

L'olympisme avec le Skateboard

On observe déjà les premiers effets : Une subvention CNDS supplémentaire, une « queue de budget » comme on dit, pour aider les nouvelles disciplines olympiques. Cela a aussi donné un nouvel élan régional pour lancer une commission Skateboard avec des acteurs motivés.

L'augmentation du nombre de licenciés

J'ai l'espoir que la ligue dépasse la barre symbolique des 10 000 licenciés d'ici quelques mois. Nous sommes sur un rythme de croissance particulièrement élevé cette année avec l'effet « Soy Luna ». Le nombre de licenciés est important pour une ligue car la Fédération, via le reversement des licences, est notre plus gros financeur.

Le soutien de la Fédération

Il y a le reversement des licences, je viens d'en parler. La ligue vient également de signer une convention avec la Fédération dans le cadre de l'embauche d'un Conseiller Technique de Ligue. Il s'agit d'une aide financière et surtout d'un cadre avec des objectifs partagés entre la ligue et la fédération. Les trois thèmes sont :

- La structuration territoriale et la professionnalisation
- La formation « initiateurs » et « éducateurs »
- Le développement de l'offre de pratique

Des beaux projets

Par exemple :

- En patinage Artistique, avec la candidature Mondial 2018 d'Artistique à Disney Land Paris. Ce sera une co-organisation avec la Ligue de Bourgogne.
- En Skateboard, avec la mise en place d'un centre d'entraînement national à Chelles et un projet de construction d'un bowl pour accueillir notamment les Jeux Olympiques si la candidature de Paris 2024 est retenue et aussi des étapes du circuit international.

Une ligue mieux structurée

Nous avons désormais des ressources matérielles et humaines pour mener nos projets.

- Deux salariées à mi-temps - Stéphanie et Magali ;
- Des bureaux - mis à disposition par la Fédération ;
- Du matériel pédagogique - prêté par un club en sommeil ;
- Des supports de communication - même si on doit encore s'améliorer sur ce point ;
- Des Comités Départementaux actifs - à l'exception de celui des Yvelines qui n'a jamais existé.

Evidemment, ce n'est pas grâce au dynamisme et au travail d'une seule ligue que la fédération est ce qu'elle est. Mais c'est bien parce que toutes les ligues vont dans le même sens, avec la même force de travail, d'envie et de dynamisme, que la fédération est ce qu'elle est aujourd'hui.

Je suis donc optimiste pour la Ligue et notre Fédération. Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale à toutes et à tous. Et je vous remercie de m'avoir écouté !

1.2. Allocution de bienvenue de Monsieur Nicolas BELLOIR, Président de la FF Roller Sports

Je voudrais en profiter pour dire quelques mots, et remercier Fabien SAULNIER, lui et son équipe, pour le travail accompli dans la région Ile de France. Je le mesure régulièrement, puisque nous partageons nos locaux sur l'antenne fédérale à Paris, et je crois pouvoir dire que l'Ile de France, dans ses actions, peut être un véritable laboratoire de développement de nos disciplines. Je partage avec toi Fabien

l'optimisme que tu as pour la région Ile de France. On peut l'avoir pour beaucoup d'autres régions, et pour nos différentes pratiques sportives.

Au cours de cette journée, nous allons évoquer, dans un format un peu renouvelé suite à la réforme des statuts, le roller et le skateboard à travers une Assemblée Générale, qui est revisitée.

Néanmoins, avant de parler bilan et perspective, nous sommes ici tous les représentants d'une très grande famille. Une grande famille de dirigeants, d'éducateurs, de pratiquants, que nous représentons, et que nous avons l'honneur de représenter ce matin. Malheureusement, d'une année à l'autre, quelques places d'amis, de passionnés comme nous tous, sont vides aujourd'hui, car soit l'accident, soit la maladie en a décidé autrement. Aussi, puis-je vous demander, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux, connus ou moins connus, qui nous ont quittés au cours de la dernière saison.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des 28 et 29 novembre 2015

Le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale des 28 et 29 novembre 2015 a été transmis aux représentants des clubs par courriel, en amont de la séance de ce jour.

Stéphane CASTERAN, secrétaire général, soumet au vote les procès-verbaux des 28 et 29 novembre 2015.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale des 28 et 29 novembre 2015

3. Rapport moral du Président (Nicolas BELLOIR)

Comme je le fais traditionnellement dans ce rapport moral, je reviendrai sur les points marquants de notre saison écoulée et je tracerai quelques perspectives sur les enjeux majeurs de développement de notre sport.

Mais avant de relater cette partie plus conventionnelle, je voudrais m'attacher à souligner **deux faits caractéristiques** de la saison écoulée objet de cette assemblée générale.

Tout d'abord souligner que cette Assemblée est la première à se dérouler sous la configuration des grands électeurs suite à la réforme de la gouvernance engagée l'an passé. Votre présence nombreuse des délégués démontre que ce choix n'a pas affadi le mécanisme de représentation, bien au contraire, et que les objectifs attendus de cette réforme autour d'une meilleure représentativité des instances de décision, d'une plus grande cohérence du projet fédéral et d'une efficacité dans la gestion des sports de roller et skateboard, et bien ces objectifs sont atteints.

Ensuite, deuxième élément marquant de cette année, c'est la date du 3 août 2016, évènement que nous attendions depuis trois olympiades : la reconnaissance olympique avec le skateboard. En 2015, le roller de course et le skateboard figuraient dans la « short list » retenue par les membres de la commission du programme olympique. Le CIO a tranché en faveur du skateboard comme vous le savez. C'est une formidable opportunité pour cette discipline de se structurer et de se développer avec un projet ambitieux sportif, celui de préparer les Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Cette reconnaissance olympique du skateboard a aussi des effets pratiques et positifs pour notre fédération, puisque désormais nous sommes reconnus comme une fédération olympique. Ce changement de statut n'est pas anecdotique, puisque vous savez, et notamment en France, que l'organisation du sport se construit beaucoup autour des fédérations olympiques.

Venons-en à notre **activité annuelle**, je soulignerai en premier lieu la poursuite de la progression du nombre de nos licenciés pour atteindre les 60 500 adhérents soit une progression de plus de 3,7% de licences sur la saison dernière.

Cette progression constante, depuis bientôt dix ans, touche toutes les catégories de pratiquants, mais il faut noter l'accroissement de la pratique féminine et celle des jeunes.

Je note néanmoins que cette augmentation significative de nos licenciés se fait dans un cadre qui est le club, dont la progression est plus limitée depuis quelques années. Nous avons 862 clubs en 2016 avec une moyenne de 70 licenciés par club. La création de nouveaux clubs est sans doute un axe à privilégier pour poursuivre cette croissance.

Cette courbe d'évolution atteste que la politique de développement menée depuis plusieurs années, et notamment l'orientation d'ouverture et de diversification des pratiques, est en adéquation avec les attentes de pratiquants potentiels.

Nous devons donc poursuivre dans cette voie et réfléchir sur l'adaptation permanente de nos offres en matière de pratique sportive diversifiée. C'est le sens du projet fédéral pour les années à venir mais je vous en reparlerai un peu plus tard.

Je le dis d'autant plus facilement que nous aurons très vraisemblablement une excellente saison 2016/2017, puisque nous sommes, à la date d'hier, sur un effectif déjà de presque 62 000 licenciés et suivant un tableau de bord quotidien nous enregistrons à ce jour :
+ 16.17% de licences en plus dont + 28.38% de femmes, dont +56.74% de nouvelles licences féminines

Aujourd'hui à la fédération sur 62 000 licenciés, c'est 28 500 hommes et 33 500 femmes.

Notre stratégie de développement, articulée autour du plan de développement fédéral, doit associer tous les acteurs fédéraux pour nous permettre de rester une fédération dynamique, à la croissance forte, ce qui n'est pas sans poser des difficultés. La première c'est celle de pouvoir accueillir tout le monde. Pour cette saison, nombreux sont les clubs, et notamment en artistique, à nous indiquer qu'ils sont à saturation et parfois même sont obligés de refuser des jeunes filles. Cette progression en artistique reposant principalement sur une série télévisée très populaire « Soy Luna », produite par Disney, et dont l'impact se mesure chaque jour sur la croissance de nos effectifs. Sachons profiter de cette opportunité.

La progression repose aussi sur notre stratégie de diversification, puisqu'elle bénéficie aussi pour les autres disciplines qui sont en progression.

Permettez-moi de vous remercier tous commissions sportives, ligues régionales, comités départementaux, clubs et organisateurs, vous êtes tous à la base de la réussite de notre développement constant.

2016 a été marquée par la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide à la professionnalisation des ligues régionales sur la base d'un conventionnement.

Je vous le disais, il y a un instant, nos ligues régionales sont les fers de lance de nos politiques de développement et dans ce cadre l'accompagnement et le soutien fédéral de nos ligues à leur professionnalisation constitue un enjeu essentiel pour l'avenir.

Ce dispositif est simple et facilement compréhensible. Nous voulons soutenir les Ligues dans la création ou la consolidation d'un emploi salarié. Cette aide se traduit par la participation financière, de la part de la FFRS, à hauteur de 3 mois de salaire environ. En compensation, l'agent dans la Ligue doit assurer des missions liées à la politique fédérale dans trois domaines :

- **La structuration et professionnalisation :**

Participer à l'élaboration du projet de politique sportive de la ligue ;
Connaitre la politique sportive des comités départementaux ;

- **La formation :**

Coordonner le dispositif de formation en tant que correspondant formation FFRS ;

- **L'offre de pratique :**

Coordonner et participer à l'organisation d'évènements roller grand public ;
Coordonner la mise en œuvre des actions sur le territoire (éducateurs, matériel...) ;
Participer à l'élaboration du projet de politique sportive de la ligue ;

Nous y consacrerons au plan fédéral un budget croissant pour aboutir, nous le souhaitons, à son terme à la professionnalisation de l'ensemble de nos ligues régionales.

Au-delà de cette aide financière, nous accompagnerons ce dispositif par un renforcement de nos actions partagées avec nos ligues en lien avec les comités départementaux et toujours au service des clubs.

Nous devons être tous conscients de cette réalité et notre fédération doit être un soutien essentiel à vos actions de terrain qui elles-mêmes doivent s'inscrire dans nos stratégies communes prioritaires.

Dans ce domaine, les exemples sont nombreux de coopération réciproque entre les ligues et la fédération, nous ne partons pas d'une feuille blanche. Je reviens d'un déplacement la semaine dernière dans la nouvelle Ligue Auvergne – Rhône Alpes (encore Merci Christophe pour votre accueil) et si je prends cet exemple c'est parce qu'il s'agit du dernier en date. J'ai pu mesurer à cette occasion le travail de valorisation de nos disciplines, de mise en perspective auprès des partenaires qui est réalisé dans cette région et des possibilités qui seront offertes notamment avec un travail remarquable sur le schéma de cohérence des équipements. Je suis convaincu qu'il en est de même dans chacune des régions en sachant que chacune a sa particularité.

Autres exemples que je voudrais souligner, dans le cadre du plan sport-citoyen que nous avons soutenu, c'est le travail réalisé à Marseille par l'association AMSCAS autour d'une action socio-pédagogique et sportive de roller.

Cette action n'est pas nouvelle, elle vise à mettre en œuvre une Ecole de Roller dans les quartiers prioritaires de Marseille en mobilisant les jeunes (filles et garçons) autour du roller et plus particulièrement du roller soccer. Le but étant de constituer une équipe de roller soccer au travers de laquelle les jeunes peuvent s'impliquer et s'investir afin de représenter leur quartier grâce à un sport innovant. Je voulais profiter de cette occasion pour souligner le remarquable travail de cette association.

Autre action, autre région, toujours soutenue dans le cadre du plan citoyen cette année c'est l'opération Quartiers d'été conduite par la Ligue Hauts de France qui a le souhait de faire découvrir ses différentes disciplines en s'appuyant sur ses salariés, mais aussi avec les clubs déjà existants sur les différentes villes retenues. Ces actions roller permettent aux jeunes issus de famille modeste et éloignés des pratiques sportives de bénéficier d'un accès à une discipline dite « de culture urbaine » comme le roller.

Je pourrai multiplier les exemples, je voulais simplement mettre en avant ces actions mais aussi souligner tout l'intérêt que nous avons à communiquer pour partager les expériences de développement de nos différentes structures.

Je voudrais à présent aborder la partie Haut-Niveau de nos actions. C'est un domaine important, c'est notre cœur de métier pour lequel on reçoit une délégation ministérielle et dont la traduction dans le budget fédéral est significative, puisque ce domaine d'activité représente 50 % du budget fortement accompagné par le Ministère.

La France reste sur le podium international en ce qui concerne le rang sportif occupé sur la scène internationale par nos disciplines classées de Haut-Niveau.

La régularité semble caractériser notre classement international. Nous sommes passés de la 2^{ème} place en 2012 à la troisième en 2015 comme cela était le cas en 2014.

Cette troisième place aussi satisfaisante masque des différences de niveau entre les disciplines.

Nous devons être conscient de cette réalité et constater que nous sommes moins performants sur l'artistique (nous sommes suivants les années entre la 5^{ème} et 7^{ème} place mondiales, mais notons qu'en l'absence de médailles nous sommes le Pays qui obtient le plus de points).

Pour le rink hockey la France avec le collectif masculin, on le sait, ne rivalise pas avec les meilleures nations mondiales dont les joueurs bénéficient tous d'un statut de sportif professionnel. La France oscille entre la 8^{ème} et 6^{ème} place. En revanche, pour le collectif féminin les résultats sont encourageants et prometteurs avec une équipe complètement renouvelée. La 4^{ème} place au dernier championnat du monde au Chili le prouve.

Pour le Roller Hockey, beaucoup d'espoirs dans le collectif masculin, lui aussi renouvelé, qui obtient une médaille de bronze en 2016 après l'argent en 2015 aux Mondiaux. Pour les féminines, leur troisième place également aux Mondiaux 2016 leur permettent de pouvoir jouer les podiums dans les années à venir d'autant que l'encadrement technique a été modifié avec un programme de compétition plus étoffé avec la création d'un Championnat d'Europe au cours de l'olympiade.

Pour la course, dernière discipline reconnue de Haut Niveau, les résultats sont toujours au rendez-vous avec les titres conquis par les hommes, la France est d'ailleurs première nation. Attention toutefois à renforcer nos positions sur la Piste, un travail spécifique et une préparation plus en amont dans la saison sont à privilégier pour ce type d'épreuves. En revanche, pour les féminines la place de la France est au dixième rang. Soyons clair c'est insuffisant même si on doit noter l'obtention d'une seconde médaille après celle de 2015. Sur ce collectif féminin nous devons réagir rapidement, j'attends dans ce

domaine des propositions concrètes, audacieuses notamment auprès des plus jeunes pour tenter de revenir sur le devant de la scène internationale à la fin de l'olympiade.

Par souci d'efficacité je laisserai aux responsables des commissions sportives cet après-midi le soin de vous livrer plus d'informations sur les résultats sportifs.

Pour ma part, je me limiterai à saluer nos champions du Monde en 2016 avec en :

Freestyle

Maëliiss Conan – championne du monde de hauteur pure

Thomas Rataud – champion du monde de hauteur pure

Mathilde Monneron – championne du monde de skatecross

Florian Petitcollin – champion du monde de skatecross

Course

Gwendal Le Pivert – champion d monde du 500 m piste, 1 tour route et relais sur route

Ewen Fernandez – champion du monde du 10 km à points sur route et du relais sur route

Elton de Souza – champion du monde du relais sur route

Descente

Séverine Christ-Thomas – championne du monde

Notre politique du Haut-Niveau, conduite sous l'autorité du Directeur Technique National, vise à atteindre un objectif : la performance internationale.

Cet objectif fédéral doit lui aussi s'appuyer sur l'ensemble des acteurs concernés : athlètes bien évidemment, encadrement, secteur médical, clubs, structures d'entraînement et pôles France (là où ils existent).

Au-delà des résultats satisfaisants évoqués à l'instant, avec des athlètes sélectionnés qui ont, la plupart du temps, rempli les objectifs fixés, nous devons réfléchir et tracer les perspectives d'évolution de notre politique de Haut-Niveau à l'horizon 2024 en sachant que nous sommes toujours en attente des orientations ministérielles sur la reconnaissance de haut niveau pour les années à venir. Difficile de se projeter sans cette information mais je vais y venir en évoquant le projet fédéral.

Mais avant quelques mots sur un sujet qui traverse toutes les actions fédérales et, qui davantage encore, conditionne la mise en œuvre de l'ensemble de celles-ci : **les finances**.

La situation financière fédérale est satisfaisante. Elle s'appuie sur la gestion saine et rigoureuse de nos finances. Merci à notre trésorière qui vous donnera toutes les informations lors de son intervention.

Si nous n'avons pas de nuages menaçants sur la trésorerie fédérale, là encore, et en l'absence de visions précises sur les orientations sportives et l'accompagnement ministériel, nous devons réfléchir et décider ensemble de la meilleure orientation budgétaire et notamment tarifaire, pour permettre aux finances fédérales d'assurer l'ensemble de nos missions et objectifs au service du développement et du rayonnement de notre sport.

C'est le sens que nous avons voulu donner au projet fédéral pour les années à venir car si la Fédération est en croissance avec de bons résultats sportifs nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin !

Face à ses évolutions la tentation serait grande de s'appuyer sur ce sentiment d'optimisme pour penser que notre développement va se poursuivre sur le même rythme. Loin de nous cette idée ! Bien au contraire dans un environnement de forte concurrence des activités sportives la fédération doit, au

cours de la prochaine olympiade être encore plus conquérante, pour continuer à enrichir son offre sportive et l'adapter afin de répondre aux attentes d'un public plus exigeant.

Pour « hisser haut le roller et le skateboard », il nous faudra faire preuve d'unité, d'ambition et de professionnalisation dans tout notre écosystème fédéral. Certes la nouvelle gouvernance nous permettra d'être plus fort et de parler d'une seule voix mais la réussite de ce projet repose avant tout sur les initiatives des bénévoles, clubs et autres structures, pour créer une dynamique toujours en contact avec la réalité de notre société.

Toute la grande famille du Roller & Skateboard doit pouvoir bénéficier de cette dynamique de croissance que nous déclinerons autour de trois axes :

Dynamique de Développement

Objectif : rompre ce sentiment que certains clubs ont encore trop souvent l'impression d'être en dehors de la Fédération, tout en démontrant que le Roller et le Skateboard sont des pratiques sportives ouvertes à tous.

De la découverte du Roller & Skateboard pour les plus jeunes au très haut niveau, cette accessibilité s'adresse à la fois aux pratiques loisirs et compétitives et pourra être mise en place à travers une démarche de développement, de diversification et de formation.

Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre et faciliter le développement des clubs

Travailler en cohérence avec les ligues, comités départementaux et les clubs pour favoriser l'accueil de tous. Ce sont eux qui recensent, initient, perfectionnent et fidélisent les pratiquants. Ce sont eux qui véhiculent et transmettent les valeurs de notre sport.

Diversifier nos activités pour toucher tous les publics

La Fédération souhaite favoriser le développement le plus large possible de tous les types de pratique et initier toutes les actions susceptibles de satisfaire tous les pratiquants afin de mieux les fidéliser. Nous devons offrir à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, qu'importe leur âge, leur niveau, leur attente... une discipline et des conditions de pratique adaptées.

Dynamique de Performance

Objectif : maintenir la France parmi les trois meilleures nations mondiales et obtenir une médaille olympique à Tokyo 2020.

La performance est au cœur de notre mission. Elle doit intégrer tout ce qui est de nature à la favoriser : le club qui est son socle, l'encadrement et l'arbitrage qui doivent être valorisés et accompagnés, les structures dites d'accès au haut niveau qui doivent démontrer leur efficacité, mais aussi toute organisation ou dispositif donnant à la pratique sportive le sens de l'excellence et du haut niveau en cohérence avec le projet fédéral.

Haut niveau : détecter, accompagner, optimiser la préparation des EDF

La préparation des Equipes de France s'appuie sur le projet fédéral porté par les élus qui souhaitent que la culture de la préparation et du résultat se substitue à celle de la sélection et de la participation. Pour y parvenir le plan de performance fédéral devra s'attacher à la construction d'un collectif France plus ouvert intégrant l'ensemble des acteurs : clubs, « centres régionaux d'entraînement », pôles espoirs et pôles France. Si l'accès aux podiums et les victoires doivent en effet faire partie intégrante

de la culture du haut niveau des athlètes et de leur environnement, la sélection en Equipe de France, condition nécessaire, ne peut donc être l'objectif ultime.

Renforcer notre offre sportive pour satisfaire nos licenciés et garantir la relève de notre élite.

Cette dynamique de performance au plus haut niveau s'appuie sur un édifice sportif qui doit aussi répondre à des missions plus générales : construction d'une offre en compétitions apte à satisfaire les objectifs du haut niveau afin d'attirer un maximum de licenciés à des pratiques compétitives adaptées et d'élever le niveau sportif général, maintien de la vitalité du corps arbitral tout en augmentant notablement le nombre d'officiels et en promouvant cet engagement dès le plus jeune âge.

Dynamique de Rayonnement

Objectif : décomplexer notre sport en déficit de notoriété.

La communication est un axe essentiel pour le roller et le skateboard français à la recherche de plus de visibilité et de crédibilité. L'objectif en la matière est de faire en sorte que la communication devienne un réflexe partagé par tous les acteurs, en vue d'une présence sensiblement plus marquée dans tous les supports et d'une affirmation plus grande de l'identité de la Fédération.

Promouvoir nos évènements nationaux, créer et soutenir des évènements à fort potentiel médiatique

La diversité de nos compétitions et évènements sportifs est une opportunité à saisir pour les positionner sous l'angle d'un spectacle sportif (tendance lourde de notre société) et non plus seulement sous l'angle d'une simple compétition de roller ou skateboard. Cette évènementialisation de nos compétitions doit nous aider à promouvoir davantage notre sport à condition de renouveler en même temps nos outils de promotion et de marketing.

Moderniser nos outils de promotion et de marketing

Depuis très longtemps nous constatons une faiblesse de l'offre fédérale en matière partenariale. Et pourtant nous avons beaucoup à proposer mais nous souffrons sans doute trop de l'obsolescence de stéréotypes tels que « activités = club » « Roller = compétition ». A nous de créer une offre de produits « marketés » autour de nos pratiques sportives de compétitions ou de loisirs en modernisant significativement nos outils de promotion et de marketing.

Avant de conclure, je voudrais vous informer de mon souhait de proposer au nouveau conseil d'administration le changement de nom de notre fédération pour l'adapter à cette réalité sportive qui est la nôtre depuis que le skateboard est reconnu aux programmes des jeux olympiques en proposant que notre fédération devienne la FF Roller & Skateboard.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Au moment d'achever ce rapport moral un constat me vient à l'esprit en observant le très grand nombre d'actions menées ou de projets restant à réaliser : rien de pertinent ne se fait sans la durée.

Dans nos sociétés contemporaines assujetties à l'événementiel, à l'éphémère, à la mode où un centre d'intérêt chasse l'autre nous pouvons faire nôtre cette phrase de Sénèque « *le temps détruit ce que l'on fait sans lui* ».

C'est dans la poursuite patiente, le plus souvent peu spectaculaire, d'un même objectif que l'on obtient des résultats qui comptent.

C'est en agissant ensemble dans la continuité au service des valeurs permanentes de notre sport que l'on aura les meilleures chances d'être efficaces.

Je veux remercier ici, chacune et chacun d'entre vous, avec qui j'ai travaillé pendant ces 4 ans, certains vont poursuivre l'aventure, d'autres prendre un peu de recul ou se lancer dans d'autres défis. Merci à vous tous pour votre collaboration active et efficace avec c'est vrai une pensée sincère et appuyée pour toutes celles et tous ceux qui ont donné de leurs temps et qui cessent leur engagement au service de la Fédération

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le rapport moral du Président

4. Situation financière arrêtée au 30 juin 2016

4.1. Rapport sur la situation financière de la Fédération (Florence BEUF)

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire en vue de statuer conformément à la loi et à nos statuts sur les comptes de l'exercice écoulé, clos le 30 juin 2016.

Les développements qui suivent ont pour objet de porter à votre connaissance les renseignements financiers et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui vous sembleront utiles durant la présentation des comptes.

4.1.1. Examen du Bilan

a) Actif

L'actif du bilan d'un montant global de 2 919 017 € comprend de haut en bas :

✓ Les Immobilisations :

Elles sont en augmentation de 11 869 € (239 667 € contre 227 798 € au 30 juin 2015). Cette augmentation est due principalement à des travaux de rénovation du bâtiment du siège fédéral (parking, aménagements des bureaux) et à l'aménagement des locaux de Paris.

On y retrouve les **immobilisations incorporelles** (Logiciels et coûts afférents au site Internet) pour une valeur brute de 141 577€, amortis pour une valeur de 134 912€, soit une valeur nette comptable de 6 665 €.

Les **immobilisations immobilières** (le bâtiment de Bordeaux avec le terrain) pour une valeur brute de

492 583€, amortis pour une valeur de 311 732€, soit une valeur nette comptable de 180 852€.

Du **matériel et outillage, mobilier et autres** pour une valeur brute de 404 212€, amortis pour une valeur de 359 761€, soit une valeur nette comptable de 44 451€

Les **immobilisations financières** d'un montant de 7 698 € sont constitués de parts sociales et de dépôts et cautionnements.

La valeur nette globale des immobilisations est de 239 677 €.

✓ **Les Stocks et créances** pour un montant de 240 024 €.

✓ **Les Charges constatées d'avance** pour un montant de 81 051€

✓ **Les disponibilités financières** pour un montant de 2 358 275€

Qui représentent 81% de nos actifs.

Cette somme se répartie en avoir en banque pour 1 857 018 € et en valeurs mobilières de placement pour 501 257 €. Les avoirs financiers de la fédération sont en augmentation de 19,79% par rapport à l'exercice précédent.

b) Passif

On y retrouve, Les capitaux propres pour un montant de 1 670 856€, somme du « Report à nouveau » et des « Autres réserves ».

La provision pour risque de 84 000€, égale à celle de l'année dernière, le risque prudhommal étant toujours en cours aujourd'hui.

Les dettes et Produits constatés d'avance pour un montant total de 1 164 162€ :

Ce sont, en particulier pour les dettes, des dettes fiscales et sociales,

Pour les produits constatés d'avance, la part de la subvention ministérielle affectées aux actions sportives du deuxième semestre 2016.

L'ensemble des dettes sont à moins d'un an.

Le résultat pour un montant de 429 169€.

Nous reviendrons plus en détail sur ce résultat lors de l'analyse du compte d'exploitation.

4.1.2. Le compte de résultat

Le compte de résultat fait ressortir un excédent de 429 169 €, provenant de la différence entre les produits pour un montant total de 3 754 121 € et les charges pour un montant total de 3 324 951 €

a) Les produits d'exploitation

Licences et Affiliations	1 782 851€
Subventions	1 136 441€
Participation Arbitrage	244 585 €
Produits des engagements et autres liés aux disciplines	226 650 €
Autres produits	82 618 €
Formations	72 810 €
Ventes de marchandises	55 870 €
Partenariat	68 996 €
Amendes / Réclamations	60 615 €
Reprises et Transferts de charges	9 016 €
	3 740 452 €

Dans les « Produits des compétitions », on retrouve, les participations à l'arbitrage, les produits des engagements, les amendes et réclamations, entres autres. Le total de ces produits compétitions est de 572 520 €.

Dans les « Produits Divers » on retrouve, la formation, les ventes de marchandises, les partenariats, entres autres

Les produits financiers pour 13 667 €.

Les produits exceptionnels pour 4€.

b) Les charges d'exploitation

Les grands postes sont :

- Frais de personnel pour un montant de 695 038 € en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent de 2,30%. Cette augmentation n'est pas due à une augmentation des effectifs, puisque l'effectif moyen de la fédération est stable à 13 personnes, mais plus à des circonstances différentes entre les deux exercices. Sur cet exercice il n'y a pratiquement eu aucune absence, alors que l'exercice précédent nous avons eu deux congés de longues durées non remplacés à 100%.
- Les services extérieurs pour un montant total de 2 214 991 € en diminution de 6,58% par rapport à l'exercice précédent.

Qui se décomposent en Frais de Déplacement (46%), Assurances (10,6%), Etudes et prestations de services (9,06%), Honoraires médicaux (4,60%) etc...

- Aide aux Ligues et Comités Départementaux, Subventions pour manifestations et aides personnalisées pour un montant total de 279 837 €.
- Les amortissements pour un montant total de 44 324 €.

Si on cumule les frais de personnel et les frais de déplacement on s'aperçoit que ces deux postes représentent 51,93% du budget dépenses de la fédération

c) Comparatif avec l'exercice précédent

✓ Pour les produits :

Au niveau du produit des licences on constate une progression en valeur absolue de 3,38%, combinaison de l'augmentation du nombre de licenciés et du tarif des licences.

La subvention ministérielle est au même niveau.

On constate une progression significative sur les produits des compétitions nationales, cette croissance est générale sur l'ensemble des disciplines.

✓ Pour les charges :

La masse salariale, comme je vous le signalais un peu plus haut, est en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

La maîtrise des coûts de déplacements dans tous les secteurs, permet d'enregistrer une baisse significative sur ce poste (utilisation de la visioconférence, priorité aux véhicules de location plutôt qu'aux véhicules personnels).

Sur les autres postes, les dépenses sont assez stables d'une année sur l'autre.

Ainsi s'achève la présentation des résultats de la fédération de Roller Sports pour l'exercice du 1^{er} Juillet 2015 au 30 Juin 2016.

Merci de votre attention.

4.2. [Rapport du commissaire aux comptes \(Jeanne FONTAN\)](#)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération Française de Roller Sports, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Questions

- 48 % des recettes proviennent des licences, et 9% sont reversés aux ligues et clubs. Est-il prévu d'augmenter le pourcentage de reversement au cours de la nouvelle olympiade pour donner les moyens aux ligues et clubs de pouvoir mener à bien le projet « horizon 2024 » présenté précédemment par le Président ?

Il est déjà prévu d'aider les ligues dans un projet de professionnalisation de celles-ci en participant à 3 mois de salaires.

L'accompagnement des ligues ce n'est pas uniquement des moyens financiers, mais aussi des moyens techniques ou humains.

- 15 % des recettes sont des recettes liées aux compétitions. Est-ce que ces recettes sont issues des taxes d'organisation ou les adhérents qui paient des taxes ?

Les produits des compétitions sont en augmentation cette année. En effet, certaines disciplines ont des projets ambitieux au niveau de la formation des juges, arbitres et officiels, qui n'ont pas pu se mettre en place sur l'exercice précédent, mais qui le seront sur l'exercice en cours. Tous ces projets demandent des ressources qui proviennent des compétitions organisées sur le territoire.

L'organisation des Championnats de France sont confiés aujourd'hui à des clubs. La fédération va désormais formaliser cette attribution, puisque l'organisation d'un Championnat de France ou la délivrance d'un titre de Champion de France appartient à la fédération, qui a reçu délégation.

La fédération travaillera avec les clubs pour les aider, notamment en communication, planification ou protocole. Derrière c'est l'image de la fédération qui est véhiculée.

L'objectif est d'accompagner les organisateurs pour valoriser les compétitions. Par conséquent, s'il y a des recettes, il y a une forme de redistribution avec une implication de la fédération sur ces compétitions.

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du Commissaire aux Comptes, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus, à l'unanimité dans sa gestion, à la trésorière

4) Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

5) Affectation du résultat

En 2017, il y aura les Roller Games en Chine dont il est évalué une délégation d'environ 213 personnes. Il est prévu un dépassement de budget d'environ 150 à 200 000 euros par rapport aux autres années. Nous avons trouvé opportun dès cette année, de réserver une part du résultat à cet événement.

Ensuite, la fédération est en train de mettre en place un nouveau Système d'informations complet, qui gèrera les licences, mais aussi la gestion des compétitions, les résultats sportifs de chaque athlète, les engagements.... C'est un gros projet, qui a commencé, puisque nous sommes dans la phase de la rédaction du cahier des charges.

Il a semblé opportun de réserver une part du résultat spécifiquement sur ce projet.

Enfin, la Fédération est passée olympique grâce au skateboard. Nous souhaiterions dégager des moyens pour développer le skateboard en vue des Jeux Olympiques.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous ont été présentés, font apparaître un excédent de 429 169,60 euros qu'il conviendrait d'affecter pour partie à des réserves destinées à des projets ciblés exposés précédemment, et pour partie en report à nouveau :

- Réserve « Roller Games 2017 » : 100 000 €
- Réserve « Développement d'un Système d'Information de gestion des événements » : 100 000 €
- Réserve « Développement du Skateboard en vue des Jeux Olympiques de 2020 » : 50 000 €
- Report à nouveau : 179 169,60 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèverait à + 19 915,60 euros. Les capitaux propres de l'association s'élèvent à 1 670 856 euros.

Questions

- A quoi correspondent les 100 000 euros pour le Système d'information, et qui travaille sur le cahier des charges ?

A partir de 2017, le nouveau système d'information devrait être opérationnel. Il sera alors affecté en immobilisations incorporelles, qu'il est prévu d'amortir sur 4 ans, soit une dépense d'environ 200 000 euros/an. Les 100 000 euros sont prévus pour anticiper les coûts.

Déployer un système d'information n'est pas le métier de la fédération. C'est pourquoi, la fédération a fait appel à une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA), pour se faire accompagner sur l'identification des systèmes d'informations actuels, les besoins de la fédération, l'élaboration de scénarii et la consultation pour la maîtrise d'œuvre.

Ce système d'information devrait être complet et intégré pour toutes les données de la fédération. Ce système servira à tout le monde, licenciés, dirigeants, formateurs, élus, etc...

Au sein du Conseil d'Administration, deux élus sont des professionnels du développement de l'informatique, qui accompagnent la mise en œuvre de ce projet. La Fédération n'a pas souhaité reproduire les erreurs du passé d'écrire un cahier des charges en interne, sans aide de professionnels. C'est pourquoi, elle a souhaité être assistée en maîtrise d'ouvrage, en ayant tout de même des personnes bénévoles compétentes en interne pour piloter le projet.

Ce système d'information ne se borne pas à la sphère fédérale du siège. Cet outil servira tout le monde, à savoir les clubs, les ligues, les comités départementaux.

- Il est dommage que pour répondre au projet « horizon 2024 », il ne soit pas valorisé une ligne budgétaire. Est-ce que la fédération aura les moyens suffisants pour mettre en œuvre ce projet ?

Ce qui est présenté est une affectation du résultat. Cela ne préjuge en rien sur ce qui pourra être fait au quotidien. Le projet 2024 s'étalera sur 8 ans.

Aujourd'hui, nous ne savons pas quelles sont les orientations de la Convention d'objectifs.

De plus, actuellement 4 disciplines sont reconnues de Haut Niveau. Or, depuis quelques temps, cette reconnaissance est remise en cause pour certaines disciplines. Donc, si des disciplines ne sont plus reconnues de Haut Niveau, cela veut dire qu'il faudra avoir un nouveau modèle économique.

Les réserves fédérales permettront de faire face s'il y avait des difficultés ou pour mener à bien le projet « horizon 2024 ».

- Quel est le montant des réserves fédérales ?

Les capitaux propres représentent les réserves fédérales, soit 1 670 856 €.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment

5. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2016 - 2017

La trésorière, Florence BEUF, présente le budget pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, dont la présentation adopte celle du projet fédéral.

On retrouve 4 grands thèmes :

- La Formation ;
- La Compétition ;
- Le Développement ;
- L'Administration.

La valeur globale du budget est de 3 616 600 € à comparer au réalisé de l'exercice précédent que l'on vient de vous présenter qui est de 3 754 121€.

Il est donc prévu une stabilité des actions sur ce budget.

En détaillant chaque volet on retrouve :

1/ dans le volet Formation : la répartition entre les BEF, CQP, DE et un poste « Autres » qui regroupe la formation des intervenants régionaux et la formation des CTS.

2/ dans le volet Compétitions : les compétitions nationales, les Equipes de France, le Haut Niveau, les manifestations exceptionnelles.

3/ dans le volet Développement : la relation aux ligues et comités départementaux, la gouvernance (réunions et vie fédérale), la relation aux clubs (Aides aux clubs et service Ressources et Développement) et l'offre de pratique (Roller Santé, Ecole de roller, plan citoyen, développement de l'offre, roller nature & randonnée).

4/ dans le volet Administration : le fonctionnement, et le personnel des services généraux.

En ce qui concerne les produits, le montant des subventions est en légère baisse.

Pour les licences une augmentation de 3% du nombre de licenciés a été budgétisée, ce qui, à aujourd'hui, semble un objectif très réaliste voir même pessimiste.

Sur les autres postes de produits une stabilité est envisagée.

Ainsi s'achève la présentation du budget 2016-2017.

Merci de votre attention.

Questions

- Où apparaît le Système d'information dans le budget ?

Il se situe dans la partie « administration » du budget de la fédération, dans les frais de fonctionnement.

Il est prévu pour un montant de 198 000 euros pour l'année 2016-2017.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2016-2017

6. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif pour 2017-2018

Comme le prévoit les statuts de la Fédération adoptés en 2015, dorénavant l'assemblée générale doit se prononcer sur les grands axes et les options de gestion que la fédération devra suivre sur l'exercice à venir.

Cela signifie qu'aujourd'hui nous allons vous présenter un budget primitif pour l'exercice 2017 – 2018, et les grandes options de gestion que nous vous proposons de valider.

Ce budget a une valeur globale de 4 371 000 €. En nette augmentation par rapport au budget 2016 – 2017 et au réalisé 2015 – 2016.

Pourquoi cette augmentation ?

a) Les ressources

- Augmentation des produits licences de 4% ;
- Subvention ministérielle au même niveau, environ 1 Million d'euros ;
- Subvention complémentaire pour le Skateboard olympique de 300 000 € ;
- Utilisation des réserves spécifiques créées pour les Roller Games ;
- Utilisation des réserves spécifiques créées pour le Système d'information de gestion des compétitions ;
- Augmentation significative du partenariat du fait de l'olympisme du Skateboard.

b) Les charges

Les principales augmentations se situent :

- Pour le poste « Compétitions »
 1. Les Roller Games : budget de 360 000 € dont 150 000 € évalués en plus des années précédentes avec les 4 Championnats du monde en même temps, et repris dans les réserves ;
 2. Amortissement du Logiciel de Gestion des compétitions 200 000 €, mis en place pour la saison 2017 – 2018 ;
 3. Au niveau de la communication, présence systématique d'un pôle communication sur tous les championnats de France de toutes nos disciplines.
Présence également plus grande sur les compétitions internationales
Budget global de 75 000 €
- Pour le poste « Développement » :
 1. Développement du skateboard en vue des jeux olympiques, 80 000€
 2. Aides aux clubs : Kits organisateurs d'évènements, Kits clubs

Voilà les principaux axes de gestions que nous prévoyons de développer en plus de ceux existants déjà aujourd'hui dans le budget 2017 – 2018.

	CHARGES		PRODUITS		RESULTAT	
	BUDGET 2016-2017	BUDGET 2017-2018	BUDGET 2016-2017	BUDGET 2017-2018	BUDGET 2016-2017	BUDGET 2017-2018
FORMATION	158 000	158 000	59 000	59 000	-	99 000
COMPETITION	1 948 600	2 675 000	504 500	564 900	-	2 110 100
C Compétitions nationales	631 600	813 000	504 500	564 900	-	248 100
Equipes de France	890 000	1 050 000	-	-	-	1 050 000
Haut niveau	255 000	255 000	-	-	-	255 000
T T T I M Communication	-	75 000	-	-	-	75 000
S T T E X Manif. Exceptionnelles Roller Games	50 000	360 000	-	-	-	360 000
DEVELOPPEMENT	900 100	967 000	400	-	-	967 000
Compte Gouvernance fédérale	289 900	287 000	400	-	-	287 000
Relation aux clubs	164 200	164 000	-	-	-	164 000
Relation aux ligues & CDx	315 000	305 000	-	-	-	305 000
Offre de pratique	131 000	211 000	-	-	-	211 000
ADMINISTRATION	609 900	571 000	3 052 700	3 747 100	-	3 176 100
Compte Fonctionnement	389 300	365 000	-	-	-	365 000
Personnel	206 100	206 000	-	-	-	206 000
Compte Produits fédération	-	-	3 018 600	3 353 100	-	3 353 100
Compte Produits disciplines	14 500	-	34 100	394 000	-	394 000
RESULTAT	3 616 600	4 371 000	3 616 600	4 371 000	-	-

Questions

- Pourquoi le poste « formation » est en diminution, alors qu'on souhaite développer le nombre d'éducateurs ?

La baisse sur la formation est liée au fait que le DEJEPS est organisé tous les deux ans. Le DEJEPS est une formation assez longue et onéreuse. C'est pourquoi, il a été proposé de monter un DEJEPS réservé aux titulaires de CQP, permettant ainsi aux candidats de programmer leur formation sur deux ans, et ainsi d'avoir une formation DEJEPS plus courte et moins onéreuse. De ce fait, nous sommes obligés d'attendre des flux de titulaires de CQP pour pouvoir l'organiser avec suffisamment de candidats.

- Est-ce qu'il est prévu une Direction technique de l'arbitrage ? et quels en seraient les moyens ?

Volonté de la nouvelle équipe de mettre en place une Direction technique de l'arbitrage. Beaucoup de choses ont été faites, mais de manière cloisonnée entre les disciplines, et nous ne sommes certainement pas allé suffisamment loin. L'objectif de mettre en place une direction technique de l'arbitrage, c'est de pouvoir s'appuyer sur des personnes élues, mais également sur des personnes, qui, à la fédération, vont pouvoir suivre au quotidien les activités liées à l'arbitrage.

Cela concerne la question de la reconnaissance de l'activité arbitrale, puisque sans arbitre, il n'y a pas de sport. C'est aussi un effort de valorisation et de soutien autour de l'arbitrage.

Cela passe aussi par un respect de ceux qui encadrent et arbitrent. Il faut être intransigeant sur tous les actes commis envers l'arbitrage.

Cela s'accompagne de la nécessité d'améliorer les dispositifs de formation, qu'il faut mettre en place.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à la majorité le budget primitif pour 2017-2018

Abstentions : CD 11 (1 représentant : 41 voix), Ligue Occitanie (2 représentants, soit 1184 voix), CD 31 (1 représentant : 530 voix)

7. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2017-2018

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les tarifs des licences et des affiliations qui seront appliqués pour la saison 2017-2018, en tenant compte de l'augmentation sur le coût de la vie, soit 0,3 % au 30 juin 2016, et propose les tarifs suivants :

Catégories licences / affiliations	2016-2017	2017-2018
Moins de 6 ans	6,50 €	6,55 €
6-12 ans	14,80 €	14,85 €
13 ans et plus	32,60 €	32,70 €
Individuels moins de 13 ans	22,60 €	22,65 €
Individuels plus de 13 ans	47,20 €	47,35 €
Affiliation 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	60,70 €	60,90 €
Affiliation 3 ^{ème} année et plus	120,40 €	120,80 €

Questions

- Est-ce que ce n'est pas au niveau des licences qu'il ne faudrait pas essayer d'avoir une augmentation plus importante pour les 6-12 ans ?

Présenter une augmentation du tarif des licences après le résultat d'exploitation excédentaire serait difficilement défendable.

De plus, il semble prudent d'attendre les informations du Ministère sur la reconnaissance du Haut Niveau, pour ensuite aviser.

Il ne faut évacuer cette question, mais pour aujourd'hui ce serait prématuré.

- Dans l'affiliation des clubs, pourquoi ne pas mettre la part des ligues et des comités départementaux, qui serait alors reversée par la fédération à ses organes déconcentrés ? En effet, il y a encore des clubs qui ne paient pas leurs cotisations aux organes déconcentrés.

Cette situation n'est pas nouvelle, en effet. La ligue régionale et le comité départemental sont des organes déconcentrés de la fédération, qui ont une subdélégation. Ces organes ont une entité juridique propre. Ils ont une autonomie financière. Il est donc délicat pour la fédération d'encaisser « pour le compte de ».

Plutôt que par un mécanisme de réversion bonifié, c'est-à-dire que l'appel à cotisation de la fédération contiendrait le montant qu'elle reversera à la ligue régionale et au comité départemental, la réflexion porte sur l'autonomie qu'on les organes déconcentrés à fixer le tarif de la cotisation, et le niveau de ce tarif. Cela nécessite un consensus entre l'ensemble des représentants des organes déconcentrés sur le niveau de cette cotisation.

C'est une réflexion globale à mener en même temps que pour les compétences des organes déconcentrés. Cette réflexion doit être menée avec les ligues régionales et les comités départementaux.

Lorsque les actions mises en place par la ligue régionale ou le comité départemental concernent les licenciés, car c'est un droit individuel du licencié, telles que les formations, ne doit être prise en compte que la question de la licence.

Par contre, si les actions s'adressent aux clubs, la ligue régionale ou le comité départemental organise une activité à destination de ses adhérents. Donc, si le club n'a pas payé sa cotisation, il n'est pas adhérent, l'activité ne lui est pas ouverte.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2017-2018

8. Elections du Conseil d'Administration

La Commission de surveillance des opérations électorales, chargée du bon déroulement et du suivi des opérations électorales, expose le processus des élections.

La Commission de surveillance des opérations électorales a reçu une seule liste, qui est recevable. Cette liste est celle de Nicolas BELLOIR.

Le bulletin de vote est nul si des noms sont rayés ou ajoutés.

Nicolas BELLOIR, tête de la liste candidate, présente son programme et les membres de sa liste.

	NOM – Prénom	POSTE
1	BELLOIR Nicolas	Collège général
2	BEUF Florence	Patinage Artistique
3	FANCA Xavier	Médecin
4	VASSELIN Dominique	Course
5	CASTERAN Stéphane	Randonnée
6	HEMAR Monique	Roller Hockey
7	MENARD Thierry	Roller Freestyle
8	BOURNER Katie	Roller Derby
9	PASQUALINI Vincent	Skateboard
10	SAMBOURG Philippe	Rink Hockey
11	KOLB Véronique	Randonnée
12	FERNANDEZ Michel	Course
13	DARLET Boris	Roller Hockey
14	CASABON Jessica	Skateboard
15	FOUCHARD Mathieu	Patinage Artistique
16	VERDIER Precilia	Roller Freestyle
17	MALARD Jean-François	Rink Hockey
18	CRAMBES Amandine	Roller Derby
19	LEINENWEBER Anny	Collège général
20	MARTIN Sébastien	Collège général
21	KERIBIN Monique	Collège général
22	EVAÏN Cédric	Collège général
23	LECAPRE Nadine	Collège général
24	SAULNIER Fabien	Collège général
25	GUITTON Delphine	Collège général
26	GUTTON Jean-Philippe	Collège général
27	LE RALLEC Marie-Claire	Collège général

La liste de Nicolas BELLOIR recueille 42 950 voix, représentant 94,66 % des voix

La liste de Nicolas BELLOIR est élue à la majorité absolue au 1er tour

Une suspension de séance est prévue, afin que le Conseil d'Administration se réunisse conformément à l'article 21 des statuts, pour approuver la candidature de la personne en tête de la liste, à savoir Nicolas BELLOIR, à la présidence de la Fédération.

Suffrages exprimés : 24

Bulletin nul : 0

Bulletin blanc : 0

Le conseil d'Administration approuve à l'unanimité la candidature de Nicolas BELLOIR à la présidence de la FF Roller Sports

Nicolas BELLOIR remercie les membres de la Commission de surveillance des opérations électorales, et remercie au nom de l'équipe du Conseil d'Administration l'ensemble de l'Assemblée Générale pour la confiance octroyée autour du projet exprimé.

Tout ne sera pas simple à mettre en œuvre, mais l'équipe est animée de cette volonté d'essayer d'apporter des réponses aux difficultés que les clubs, les ligues régionales et les comités départementaux rencontrent.

L'Assemblée Générale est interrompue pour laisser la parole à Jean-Michel BRUN, secrétaire général du CNOSF, et Madame Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France.

Monsieur Jean-Michel BRUN prend la parole en premier.

Monsieur le Président, Cher Nicolas, Cher Ami,

Mesdames et Messieurs, Chers Amis sportifs,

D'abord vous dire que la maison dans laquelle vous vous trouvez est votre maison, donc à cet instant nous sommes en famille. Et une famille ne fait pas de protocole, elle s'exprime avec le cœur.

J'observe quelque chose de très fort. Pour réussir dans ce monde, il faut l'unité. Là où il n'y a pas d'unité, il n'y a pas de réussite.

Mon Cher Nicolas, j'observe qu'en cet instant, les résultats en témoignent, c'est que cette famille a le sens de l'unité, qu'elle a la volonté de construire demain, de partager et de mettre en œuvre toutes les convictions requises pour faire en sorte que cette fédération connaisse des destinées encore plus belles que celle d'aujourd'hui.

Cette unité m'apparaît que c'est la 1^{ère} condition pour qu'il y ait cohérence, homogénéité et capacité à s'organiser. Bravo, vous avez le sens de la famille.

Je souhaiterais souligner le 2^{ème} point, celui du développement. Lorsqu'on regarde votre communauté de vie, fruit du travail des clubs dans chacune des villes, c'est ce travail qui fait que le développement s'opère. Nous restons admiratifs, par le fait même de la dynamique que vous enregistrez, qui vous porte. Il vaut mieux une dynamique comme celle-ci, plutôt qu'une absence de dynamique. Vous êtes le 1^{er} sport en termes d'évolution constante. Ce qui bien évidemment est le fruit de chacune et chacun d'entre vous.

Le 3^{ème} point a trait au rayonnement international. Le comité d'organisation des jeux de Tokyo a inscrit à son programme votre discipline. Le skateboard, aujourd'hui, fait partie de la famille olympique à l'instant où je m'exprime. Vous faites partie de la famille olympique, et vous êtes reconnus comme tels.

Pour vous faire un aveu personnel, la flamme olympique n'est pas une simple torche qui brûle. C'est pour le monde entier, c'est le dernier espace de la terre entière, où les gens se parlent, échangent et espèrent. Et on le voit quand on vit dans un village olympique. Tant qu'il y a de l'espoir, on peut se dire que demain « peut-être un monde meilleur ». Ces anneaux entrelacés ont une signification bien plus profonde que d'aucun ne le regarde parfois. C'est une recherche de fraternité et de solidarité.

Vous avez rejoint ce cercle extraordinaire, j'en suis très heureux pour vous. Cette dynamique est quelque chose de fort, et vous allez la partager avec nous.

Le dernier point est Paris 2024. A l'heure actuelle, nous sommes en lien avec toutes les instances internationales et tous les pays. Paris 2024 est un vrai projet sociétal. Il faut imaginer comment booster le mouvement sportif dans son ensemble. Ce sera un formidable effet de levier. C'est tout le projet d'un pays dans son ensemble, de tous les sportifs qu'ils soient olympiques ou pas. Le sport est aussi culture, un projet sociétal.

On a juste oublié quelque chose : si demain on supprime les bénévoles qui donnent tout, la société française aurait vraiment perdu quelque chose.

Alors du fond du cœur, je vous dis merci à vous tous présents et bonne chance pour l'avenir.

Ensuite, le Président de la FF Roller Sports donne la parole à Madame CIRIEGI, Présidente du CROSIF.

Merci d'avoir invité le comité régional, puisque vous êtes en Ile-de-France.
Je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que toute votre équipe qui vient d'être élue.
Il faut remercier tout le travail qui est réalisé par l'ensemble des bénévoles.

Je remercie également toutes les actions qui sont menées sur le territoire. Depuis le départ, vous êtes dans la famille sportive, dans la bonne mouvance pour accueillir tout public. C'est au sein des clubs, qu'on démarre la passion du sport.

En Ile-de-France, on développe les équipements. Le projet actuel est un skatepark à Chelles (77). Le projet est ficelé, et on va encourager pour qu'il puisse se réaliser en 2017.

En Ile-de-France, le nombre de licenciés reste toujours trop peu par rapport au nombre de personnes qui font du roller ou du skateboard. Il faut revoir l'accueil des personnes dans les clubs, pour accueillir toutes ces personnes qui circulent en roller ou skateboard dans les villes d'Ile-de-France.

Merci encore à tous et bravo.

L'Assemblée Générale se poursuit par la remise des trophées aux sportifs et dirigeants. La Fédération a obtenu 11 titres de Champions du monde en 2016. En interne, il y a un travail à faire pour mettre en avant ces excellents résultats, qui placent la France au 3^{ème} rang mondial.

Sont récompensés :

- Skateboard : Joseph GARBACCIO (sportif)
- Rink Hockey : Philippe AUBRE (dirigeant)
- Roller Hockey : Patrick MOREAU (dirigeant)
- Course : Gwendal LE PIVERT (sportif)
- Patinage Artistique : Aline SEPHO (sportive)
- Roller Freestyle : Zoé GRANJON (sportive)
- Roller Derby : Charlotte BOUTRY (sportive)
- Randonnée : Pierre EMBRY (dirigeant)

9. Approbation du règlement disciplinaire

Le Décret n°2016-1054 du 1^{er} août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées impose qu'un nouveau règlement disciplinaire type soit adopté par les fédérations au plus tard le 1^{er} juillet 2017.

Ce nouveau règlement disciplinaire apporte les modifications suivantes :

- ✓ Elargissement des personnes soumises au pouvoir disciplinaire :
 - Les associations affiliées ;
 - Les licenciés
 - Tout membre, préposé, salarié ou bénévole des associations qui agissent en qualité de dirigeant ou de licencié de fait
- ✓ La convocation peut désormais se faire par voie électronique. Sont conservés la lettre recommandée et la remise en main propre.

Le délai de convocation est réduit de 15 à 7 jours, et en cas d'urgence, il peut encore être réduit. Certaines infractions, listées en annexe, ne font pas l'objet d'une convocation. Toutefois, le licencié a la possibilité d'adresser des observations écrites en défense.

Pour les faits très graves, le Président de la Fédération peut prononcer une mesure conservatoire.

- ✓ L'audience disciplinaire peut se dérouler en conférence audiovisuelle après accord de la personne poursuivie
- ✓ Les délais de la prise de décision ont été réduits à 10 semaines en 1^{ère} instance et 4 mois en Appel, à compter de l'engagement initial des poursuites.

La décision doit désormais fixer la date de prise d'effet, qui n'est plus systématiquement à compter de sa notification.

La publication de la décision est possible, mais plus obligatoire. Mais dans tous les cas, elle doit être anonyme (sauf si la personne mise en cause demande la levée de cet anonymat).

- ✓ Le délai pour faire appel a été réduit à 7 jours, et n'est plus suspensif. L'appel peut se faire par courrier électronique, et toujours par lettre recommandée avec accusé réception.

- ✓ Les sanctions ont évolué :
 - Existent toujours les mêmes sanctions : avertissement, blâme, suspension de compétition ou de fonctions ;
 - L'amende est renforcée puisque peut être prononcée une amende jusqu'à 45 000 € ;
 - Les sanctions sportives sont renforcées : perte de rencontre, pénalité en temps ou points, déclassement, non homologation d'un résultat sportif, suspension de terrain ou de salle...

Les sanctions peuvent être cumulées.

Questions :

- Le règlement fait référence à une annexe, qui semble avoir été rédigée essentiellement pour les sports collectifs. Les sportifs individuels ne sont pratiquement pas visés. Il faut revoir cette annexe. La demande est de faire voter le règlement disciplinaire tel qu'il est, mais de revoir l'annexe. L'intervenant considère qu'il y a des fautes minimales qui n'ont pas à relever de la commission disciplinaire.

Le règlement disciplinaire et l'annexe sont indissociables. Il n'est pas possible de voter un règlement disciplinaire qui vise une annexe qui ne serait pas adoptée, et qui donc n'existerait pas.

Il faut viser les cas en annexe. Ce nouveau texte pourra être adapté si nécessaire.

La modification des statuts permettra que le Conseil d'Administration puisse intervenir sur une modification du règlement disciplinaire et son annexe si besoin.

- Comment sanctionner sur le fait des comportements répréhensibles, sans attendre 7 jours ?

Il y a la question de l'arbitrage, qui permet de sanctionner immédiatement les faits fautifs.

Ensuite, les délais de convocation sont plus courts, et les audiences peuvent se dérouler en visioconférence permettant ainsi de se réunir plus rapidement.

Les sanctions sont également renforcées.

Les modifications du règlement disciplinaire portent sur des délais permettant une meilleure réactivité et un durcissement des sanctions.

- Toute personne non licenciée, telle qu'un parent, comment les sanctionner ?

Seules les personnes non licenciées qui se comportent de fait comme un licencié peuvent être poursuivies. Par contre, un simple spectateur ne peut pas être poursuivi par la commission de discipline. Il est toutefois tout à fait possible de saisir les instances judiciaires pour porter plainte.

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à la majorité le règlement disciplinaire

Contre : CD 53 (2 représentants, soit 300 voix) ; Ligue Pays de Loire (2 représentants : 1220 voix), CD 85 (2 représentants, soit 536 voix), CD 49 (1 représentant : 218 voix)

Abstention : CD 85 (268 voix), CD 49 (218 voix)

10. Approbation du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage

Le décret n°2016-84 du 29 janvier 2016 relatif aux sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage prévoit que les fédérations sportives agréées adoptent à l'identique le règlement disciplinaire type particulier de lutte contre le dopage.

Il devait être adopté au plus tard le 29 juillet 2016. Par dérogation à leurs statuts, les fédérations pouvaient faire adopter ce règlement par leur Conseil d'Administration dans les délais impartis, avec une confirmation par l'Assemblée Générale la plus proche.

Ce règlement disciplinaire de lutte contre le dopage contient la transposition des principes du Code Mondial Antidopage de 2015.

Les principaux changements portent sur les points suivants :

- Les échanges sont dématérialisés tout le long du contentieux : convocation, notification des griefs, notification de la décision, appel ;
- La conférence audiovisuelle est autorisée à la demande du licencié poursuivi ;
- Les sanctions sont durcies pour tout usage ou détention d'une substance interdite : 2 ans minimum ;
- Des sanctions sont possibles à l'encontre des complices des auteurs des infractions
- Réduction du quantum de la sanction si coopération à l'enquête permettant d'apporter des preuves fiables de l'infraction ;
- Le sursis est applicable pendant 10 ans, contre 3 auparavant.

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage

11. Approbation des modifications des statuts (AG extraordinaire)

L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut délibérer que si le tiers au moins des membres, représentant le tiers des voix, est présent, soit 49 des représentants des clubs représentant 18 080 voix.

114 membres représentant 45 375 voix, étant présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement délibérer.

Pour être modifiés, les statuts doivent être adoptés à la majorité absolue des membres présents.

Le secrétaire général, Stéphane CASTERAN, présente le projet de changement des statuts.

Plusieurs décrets de 2016 entraînent des obligations de modifications des statuts des fédérations sportives :

- Décret n°2016-387 du 29 mars 2016 portant simplification du régime des associations et des fondations, et relatif à la modernisation du fonctionnement des fédérations sportives agréées ;
- Décret n°2016-1054 du 1^{er} août 2016 relatif au règlement disciplinaire type des fédérations sportives agréées.

a) Adoption des règlements disciplinaires

Article 13 actuel Attributions AG	Modification article 13 Attributions AG
<p>L'Assemblée Générale :</p> <p>1) définit, oriente et contrôle la politique générale de la Fédération ;</p> <p>2) entend chaque année les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation morale et financière de la Fédération ;</p> <p>2) approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget prévisionnel primitif ;</p> <p>3) fixe le montant des affiliations et des licences ;</p> <p>4) adopte, sur proposition du Conseil d'Administration, le Règlement Intérieur et les modifications qui lui sont apportées, le règlement disciplinaire général, le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage et le règlement financier ;</p> <p>[...]</p>	<p>L'Assemblée Générale :</p> <p>1) définit, oriente et contrôle la politique générale de la Fédération ;</p> <p>2) entend chaque année les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration et sur la situation morale et financière de la Fédération ;</p> <p>2) approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget prévisionnel primitif ;</p> <p>3) fixe le montant des affiliations et des licences ;</p> <p>4) adopte, sur proposition du Conseil d'Administration, le Règlement Intérieur et les modifications qui lui sont apportées, le règlement disciplinaire général, le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage et le règlement financier ;</p> <p>[...]</p>

Article 15 actuel Attributions Conseil d'Administration	Modification article 15 Attributions Conseil d'Administration
<p>Le Conseil d'Administration exerce les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il surveille, évalue et contrôle la gestion de la Fédération ; - Il adopte le budget définitif, dans le respect du budget primitif approuvé préalablement par l'Assemblée Générale ; - Il suit l'exécution du budget fédéral ; - Il fixe le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau Exécutif ; - Il peut demander la convocation de l'Assemblée Générale ; - Il accepte les dons et legs au bénéfice de la fédération ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, les règlements sportifs fédéraux, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet l'organisation, le fonctionnement ainsi que l'accès aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération ou autorisées par elle ; <p>[...]</p>	<p>Le Conseil d'Administration exerce les attributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il surveille, évalue et contrôle la gestion de la Fédération ; - Il adopte le budget définitif, dans le respect du budget primitif approuvé préalablement par l'Assemblée Générale ; - Il suit l'exécution du budget fédéral ; - Il fixe le lieu et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sur proposition du Bureau Exécutif ; - Il peut demander la convocation de l'Assemblée Générale ; - Il accepte les dons et legs au bénéfice de la fédération ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, le règlement disciplinaire général et le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage ; - Il adopte, sur proposition du Bureau Exécutif, les règlements sportifs fédéraux, c'est-à-dire ceux qui ont pour objet l'organisation, le fonctionnement ainsi que l'accès aux compétitions organisées sous l'égide de la Fédération ou autorisées par elle ; <p>[...]</p>

b) Renouvellement des instances dirigeantes

Article 14 actuel Composition Conseil d'Administration	Modification article 14 Composition Conseil d'Administration
<p>II - Liste</p> <p>Les membres du Conseil d'Administration sont élus au scrutin secret de liste, à deux tours, par l'Assemblée Générale pour une durée de quatre ans, correspondant à l'Olympiade. Leur mandat expire au terme de l'Assemblée Générale électorale, laquelle se tient obligatoirement au plus tard le 31 mars qui suit les Jeux Olympiques d'été. Ils sont rééligibles sous réserve des limitations prévues à l'article 18 des présents statuts.</p>	<p>II - Liste</p> <p>Les membres du Conseil d'Administration sont élus au scrutin secret de liste, à deux tours, par l'Assemblée Générale pour une durée de quatre ans, correspondant à l'Olympiade. Leur mandat expire au terme de l'Assemblée Générale électorale, laquelle se tient obligatoirement au plus tard le 31 décembre de l'année durant laquelle se tiennent les Jeux Olympiques d'été. Ils sont rééligibles sous réserve des limitations prévues à l'article 18 des présents statuts.</p>

c) Compétence de la commission de surveillance des opérations électorales

Article 25 actuel	Modification article 25
<p>La commission de surveillance des opérations électorales est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Valider les candidatures au Conseil d'Administration au regard des dispositions des statuts et du règlement intérieur ;- Veiller lors des opérations de vote relatives à l'élection du Conseil d'Administration au respect des dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur	<p>La commission de surveillance des opérations électorales est chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Valider les candidatures au Conseil d'Administration au regard des dispositions des statuts et du règlement intérieur ; sa décision est prise en premier et dernier ressort ;- Veiller lors des opérations de vote relatives à l'élection du Conseil d'Administration au respect des dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les modifications des statuts

12. Rapports des comités et commissions sportifs

12.1. Comité Patinage Artistique (Marie-Claude MARTINEZ)

Comme chaque année, le temps de l'Assemblée générale est propice à la réalisation du bilan d'activité de l'année écoulée, mais comme le temps de parole nous est compté je vais donc aller à l'essentiel.

D'abord un point sur les licenciés de la discipline artistique.

A ce jour, 175 clubs pratiquent le patinage artistique pour un effectif total de 9 261 licenciés, soit un gain de 530 licenciés par rapport à 2015. Pour information, et alors que nous ne sommes qu'à la moitié de notre saison sportive, nous avons atteint le chiffre record de plus de 11 000 licenciés en artistique.

La physionomie des effectifs se répartie donc de la façon suivante à savoir :

- 286 hommes et 5 321 femmes qui pratiquent notre discipline en compétition
- 358 hommes et 3 296 femmes qui pratiquent notre discipline en loisir

Le projet de la Direction Technique Nationale développée dans son **Plan d'Excellence Sportive 2013/2020** doit s'organiser autour de quatre dispositifs qui répondent chacun, à une problématique de notre sport :

- L'Accès à la **Pratique**
- L'Accès à la **Compétition Nationale**
- L'Accès à la **Compétition Internationale**
- Le **Haut Niveau**

La formation des entraîneurs est un secteur d'intervention qui s'avère stratégique et incontournable. L'actuelle réorganisation de la filière de formation concerne à la fois des contenus de formation, mais aussi des critères d'accessibilité favorisant l'accès des plus jeunes. Elle devrait déboucher sur des formations plus proches des demandes et permettre plus d'interconnexions entre les diplômes fédéraux et d'Etat.

Le plus gros besoin des clubs se situe aujourd'hui au niveau de la liaison entre l'EFPA et les compétitions nationales. C'est à ce besoin que devra répondre la nouvelle commission sportive.

Pour un athlète et son club formateur, la participation à une ou plusieurs compétitions internationales a pour corollaire la reconnaissance de sa qualité de sportif de haut niveau s'il rentre dans les critères prédéfinis. Force est de constater que nous avons beaucoup régressé.

Le championnat d'Europe de show et précision s'est déroulé cette année au Portugal. La France était bien représentée et pratiquement tous les groupes présents sont rentrés dans le top 10.

Depuis l'année dernière, les championnats d'Europe regroupent sur le même lieu les cadets/jeunesse et les juniors/seniors. En cadet jeunesse, un seul patineur représentait la France : Axel BRUSQ qui terminera 4^{ème} en combiné.

En junior sénior, l'équipe était un peu plus importante puisque composée de 11 patineurs (2 juniors et 9 séniors).

Malgré tout, les résultats furent mitigés à l'exception de 2 places de 4^{ème} remportées par Aline SEPHO en danse solo et par le couple artistique Marine PORTET/ Nathanaël FOULOY.

Les championnats du monde se sont déroulés cette année à Novara en Italie. Ce sont les patineurs in line qui ont démarré cette compétition.

- Pour cette première année où les participants ont été jugés selon le système de jugement appliqué par la wifsa, la DTN avec l'aide de Fernand FEDRONIC avait sélectionné deux patineurs séniors : Séréna GIRAUD et joshua ROLS.

La bonne surprise est venue de Séréna GIRAUD qui remporte une belle médaille de bronze pour sa première participation à un mondial.

- En junior Antonin DASSO terminera à la 9^{ème} place en solo danse et prendra la 8^{ème} place en couple danse avec sa partenaire Léa TRAN.
- Place aux séniors Artistique : le combiné ayant été retiré des championnats du Monde, Pierre MERIEL avait choisi de concourir uniquement en figures libres, il terminera 9^{ème} sur 26 après un programme court en dessous de son niveau et un bon programme libre.
- En séniors solo danse, Hédi MEGADI terminera à la 9^{ème} place tandis qu'Aline SEPHO finira à une excellente 5^{ème} place.
- Un seul couple danse sénior était présent à Novara. Isaline DYBA et Guillaume WAGNER ne démériteront pas et termineront à la 8^{ème} place.
- Que dire des couples artistiques !!

La France était représentée par 2 couples Marine PORTET et Nathanael FOULOY que l'on ne présente plus, et un jeune couple très récemment formé, Camélia CHERIFI et Thomas PICARD qui termineront 5^{ème}, juste devant leurs aînés gagnant ainsi leur place aux jeux mondiaux.

- David Rousseau, sélectionneur du patinage de groupe, avait retenu pour le mondial que deux show petit groupe. Les Black rocks termineront 11^{ème} et Orphéus team 6^{ème}, place que la France n'avait pas eue depuis fort longtemps dans la hiérarchie mondiale.

Cette année, la coupe d'Europe était organisée par l'Italie

Comme l'année dernière, une équipe de France assez jeune mais porteuse d'espoir pour notre discipline.

L'équipe de France revient de cette compétition avec 3 médailles de bronze 2 en danse et une en artistique

L'international de Groupe était organisé cette année par la Ligue des Pays de Loire, le comité départemental de Vendée et le club de Mouilleron-le-Captif. Cette compétition a servi de répétition générale à l'organisation du championnat d'Europe de Groupe qui se déroulera en France et plus particulièrement au Vendespace du 27 au 29 avril 2017.

Faute de temps je ne vous parlerai pas de toutes les réformes entrepris par le Comité Patinage Artistique, ni des autres compétitions internationales organisées sur le sol français comme l'Open international d'Hettange-Grande, le Contest qui sont inscrites aujourd'hui au calendrier Européen et qui remportent toutes un réel succès.

J'en terminerai par des remerciements chaleureux à nos deux kinés Jean Charles et Jean Marc qui nous accompagnent depuis tant d'années, au médecin fédéral toujours à mon écoute, merci à eux pour leur dévouement. Un grand merci à Pascale DUGOUA pour son professionnalisme et sa disponibilité à mon égard et à l'égard de tous les clubs.

Merci enfin à toute l'équipe du Comité Patinage Artistique et merci à vous de m'avoir écoutée.

12.2. Comité Course (Michel FERNANDEZ)

12.2.1. Bilan 2015-2016

Les effectifs de la discipline :

- Stabilité par rapport à la saison précédente avec 9 562 licencié(e)s, mais il est à signaler que l'effectif féminin représente 51,29% du total des sportifs de la discipline ;
- Dans les catégories de Super Mini (U7/8) à Cadets (U17/18) nous constatons que les féminines sont majoritaires, à quasi égalité chez les Juniors (U19/20) et l'écart se rétrécit de plus en plus chez les Seniors (U21/.....)
- Nous perdons toujours un peu de licenciés chez les seniors mais l'érosion est plus sensible chez les hommes que chez les femmes.

Les différentes évolutions des compétitions :

- Revalorisation des championnats régionaux : suppression des 2 manches qualificatives pour le Championnat de France Route ;
- Volonté du Comité Course de maintenir des compétitions de niveau national avec la création de la Coupe de France de Roller Vitesse. Pour cette première édition nous avons eu deux organisateurs qui se sont lancés dans l'aventure : Etables sur Mer et Coulaines ;

- Modification du mode d'attribution des points sur les épreuves de la Coupe de France de Roller Marathon ;
- Décision de regrouper toutes les catégories des Poussins aux Seniors au sein d'une seule et grande compétition : le France Indoor.

Les compétitions nationales et internationales inscrites au calendrier fédéral :

- Internationales : Les 3 Pistes, Les Trois Routes, Les 24h Roller du Mans ;
- Nationales : La Crèche, La Faute sur Mer, Roll en Seine (Monts Saint Aignan), Montendre, Groll Vannes ;
- Coupe de France de Roller Vitesse : Grand National de Coulaines, Etables sur Mer/Binic ;
- Coupe de France de Marathon Roller : Le Roll'Athlon, Lugdunum Contest, Rennes sur Roulettes et Dijon. A signaler que ces 2 dernières compétitions sont aussi des manches de la WIC (World Inline Cup) et Dijon était en plus support du Championnat d'Europe Masters de marathon.

Les Championnats de France :

- France Indoor à Saint Briec (22),
- France Route à Sablé sur Sarthe (72),
- France Piste à Valence d'Agen (82),
- France Marathon à La Faute sur Mer (85)

Merci aux clubs supports (RACC St Briec, AS Sablé, AL Valence d'Agen, et CO La Faute sur Mer) pour les parfaites organisations qu'ils ont proposées.

Le bilan sportif fait apparaître une domination en nombre de médailles et titres des Ligues de Midi Pyrénées, Bretagne, Pays de la Loire et Ile de France, mais il est important de signaler que 11 des 17 ligues présentes à ces divers championnats ont obtenu au moins un titre et que 15 d'entre elles sont reparties médaillées.

Les Championnats Internationaux :

Le Championnat d'Europe organisé à Heerde (Pays Bas) concernait les catégories Seniors, Juniors A, Juniors B (= cadets en France).

L'équipe de France a réalisé une belle performance d'ensemble avec au classement des nations :

- 1^{ère} place pour les Seniors et Juniors A hommes.
- 4^{ème} place pour les Juniors B hommes et femmes
- 5^{ème} place pour les Juniors A et 7^{ème} pour les Seniors femmes, pour ces 2 catégories un peu plus de « grinta » ou de chance aurait permis de gratter 2 à 3 places au classement général.

Bilan global des médailles : 9 or, 15 argent et 20 bronze

Le Championnat du Monde s'est déroulé à Nanjing (Chine), site retenu pour les 1^{er} Roller Games organisé en 2017.

Le collectif France était composé des équipes Seniors et Juniors A.

Les résultats furent top niveau chez les hommes et en progression chez les femmes, et sans quelques « coups du sort », nous aurions pu ramener quelques titres ou médailles supplémentaires.

Les résultats globaux par catégories :

- Seniors Hommes : 4 or – 1 argent – 3 bronze soit 1^{er} rang indice PO
- Seniors Femmes : 1 bronze soit 10^{ème} rang indice PO
- Juniors A Hommes: 2 or – 1 argent – 2 bronze
- Juniors A Femmes : 1 bronze

Bilan global des médailles : 6 or, 2 argent et 7 bronze

Il faut aussi signaler le bon comportement de nos sélections masters hommes et femmes, tant au championnat d'Europe (Dijon) ou du Monde (Nanjing)

Les résultats :

- Championnats d'Europe : 1 médaille d'argent et 1 de bronze chez les dames, 1 or et 3 bronze pour les hommes
- Championnat du Monde : 2 médailles de bronze chez les dames, 3 places dans le top 10 pour les hommes

12.2.2. Bilan de l'Olympiade

Les effectifs :

- Evolution négative, perte significative de patineurs seniors (Seniors et Masters)
- Progression dans toutes les autres catégories
- Certaines Ligues progressent ou restent au niveau tandis que d'autres régressent fortement

L'évolution sportive importante :

- Suppression des catégories Seniors Elite et National
- Regroupement des Seniors et Juniors sur les compétitions
- Création de 2 divisions Seniors/Juniors, positionnement des patineurs en D1 et D2 suite aux résultats obtenus lors des séries qualificatives

Les Equipes de France :

- Au niveau européen, nous nous positionnons comme seconde nation chez les hommes et cinquième chez les femmes.
- Au niveau mondial, notre équipe Seniors hommes est aujourd'hui la seule à pouvoir perturber l'ogre colombien, nos seniors dames progressent et désormais sont souvent dans le top 10 mondial. De plus depuis 2 ans elles arrivent à monter sur la troisième marche du podium (pour rappel nous n'avons pas eu de médaille mondiale depuis 2005). Nos équipes Juniors suivent l'exemple de leurs aînés et la relève est en train de se préparer très sérieusement
- Nos masters hommes et femmes, toujours vaillant(e)s, sont à féliciter pour l'ensemble des résultats obtenus lors des Championnats internationaux de Marathon

Un grand bravo à toute l'équipe de la DTN, menée par Alain NEGRE, pour le travail accompli depuis 4 ans car les résultats des différentes équipes sont le fruit de leur passion et de leur implication.

Le corps arbitral :

Des personnes indispensables au bon fonctionnement de notre discipline, œuvrant à titre totalement bénévole, objectifs dans leur prise de décision, foncièrement honnêtes, commettant certes parfois quelques petites erreurs, souvent critiqués pour ne pas dire mis au pilori par certains. Elles et ils ne méritent pas d'être jetés en pâture à la vindicte publique via le net sur certains sites de discussions en ligne. C'est mon petit coup de gueule.

Je les remercie chaleureusement pour toutes leurs actions pendant ces 4 dernières années et leur dit à tous à bientôt autour des pistes.

Je félicite aussi l'ensemble de l'équipe avec qui j'ai travaillé pendant ces 4 ans, certains vont poursuivre l'aventure, d'autres prendre un peu de recul ou se lancer dans d'autres défis.

Merci à vous tous pour votre collaboration active et efficace.

12.3. Comité Rink Hockey (Lucile LE BORGNE)

12.3.1. Les résultats des Equipes de France

Mondial Féminin Senior : 4^{ème}

Euro Senior H : 5^{ème}

Coupe Latine : 4^{ème}

Euro U20 H : 4^{ème}

Euro U17 H : 3^{ème}

12.3.2. Palmarès national 2015-16

Seniors

N1-Elite : La Vendéenne

Coupe de France : La Vendéenne

N1 – Féminine : US Coutras

N2 : CS Noisy Le Grand

N3 : US Villejuif

Jeunes

U20 : La Vendéenn

U17 : SCRA St Omer

U15 : SCRA St Omer

U13 : La Vendéenne

U11 : HC Quévert

Sélections régionales

U20 M : Pays de la Loire

U17 M : Pays de la Loire

U15 M : Pays de la Loire

U20 F : Pays de la Loire

U17 F : Aquitaine

U15 F : Nord Pas de Calais

U13 F : Pays de la Loire

12.3.3. La communication

Sur le site Internet fédéral, compte rendu

- de chaque journée de N1 Elite ou N1 Féminine
- de la finale four de la CDF
- de la finale N2 et de la finale N3
- des finales jeunes
- des compétitions des équipes de France

Les objectifs 2016-17 :

- dynamiser le site Internet fédéral, en faire un site de ressources pour les licenciés et les non licenciés
- communiquer sur les réseaux sociaux, objectif : viser les jeunes
- meilleure communication sur le haut niveau : résumés écrit et vidéo des matchs et « top 5 des meilleurs buts » de chaque journée de championnat de N1 Elite
- diffusion en direct du final four de la Coupe de France
- trouver des bénévoles pour continuer et améliorer la communication au quotidien

12.3.4. La formation des entraîneurs et des joueurs

- Encourager et valoriser la formation des entraîneurs, notamment le BEF 1 et le BEF 2
- Poursuivre la valorisation des nouveaux BEF1 par la proposition d'un « Kit entraîneur »
- Poursuivre avec la DTN la détection des jeunes U15, via des stages dans chaque région
- Mettre en place des bases communes de formation des joueurs : les crosses
- Le recrutement de licenciés et leur fidélisation
- Mise à disposition de documents sur le site Internet, rubrique « outils pédagogiques » : comme formation coach équipes jeunes, le rink hockey à l'école « débutant ou confirmé », le hockey à 3, etc. et de flyers pour aider les clubs
- Créer un réseau et des outils pour mener ces projets avec les régions et les clubs

12.3.5. L'arbitrage

L'arbitrage reste l'une des priorités pour les années à venir

L'arbitrage reste un des points faibles, en termes

- de nombre d'arbitres.

Les désignations en N1 Elite, N2 et N3 sont très compliquées et sur la « corde raide »

Le recrutement et la formation initiale 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré sont confiés aux régions

- de progression du « niveau » des arbitres 4^{ème} et 5^{ème} degré

La formation continue des arbitres 5^{ème} degré, le plus haut niveau, malgré l'immense travail et sa qualité, réalisé en 2015-2016, par Philippe AUBRE et Jean GUEDON au moyen de Dartfish, a du mal à faire progresser le niveau.

En 2015-2016, des formations ont été mises en place

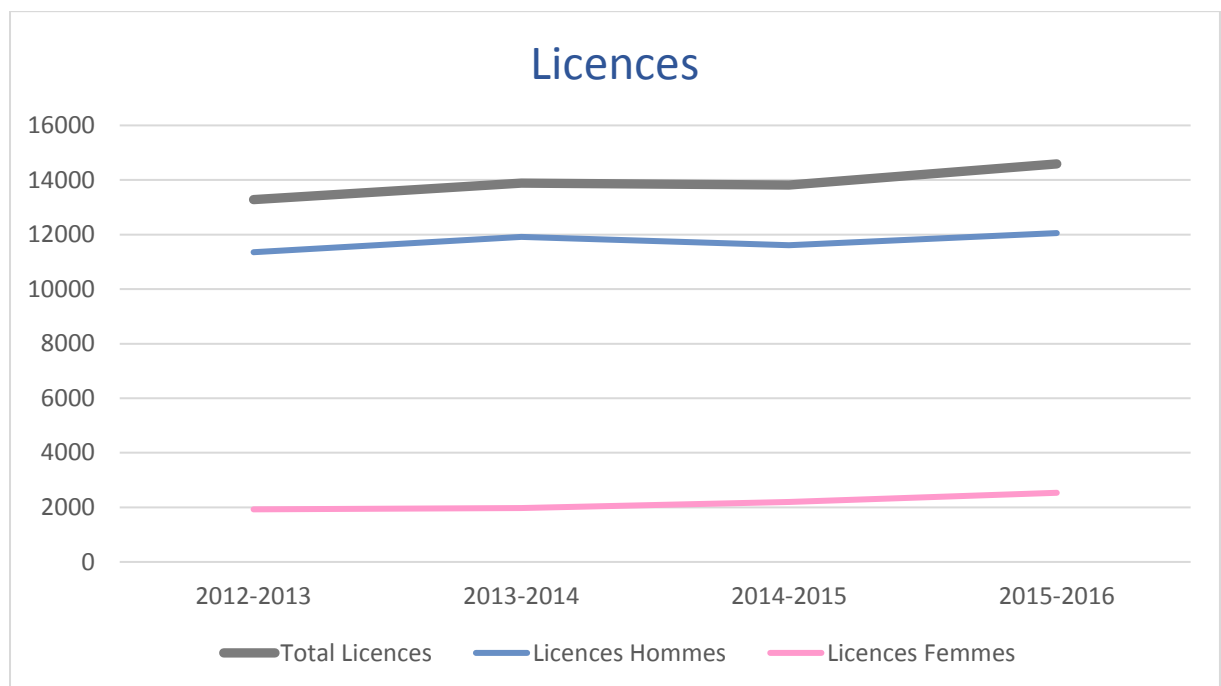
- pour les 3^{ème} degrés, principalement lors des finales jeunes
- un accompagnement des nouveaux 4^{ème} degré par un formateur lors de matchs de N2.

Mais il faudra du temps pour développer un arbitrage de qualité et en nombre suffisant.

La création d'une « direction technique fédérale de l'arbitrage » est indispensable pour assurer la formation initiale et surtout la formation continue des arbitres qui officient aux plus hauts niveaux. Les bénévoles ne peuvent plus assurer « seuls » cette mission.

12.4. Comité Roller Hockey (François BOCK)

12.4.1. Evolution des licenciés pour l'Olympiade 2012-2016

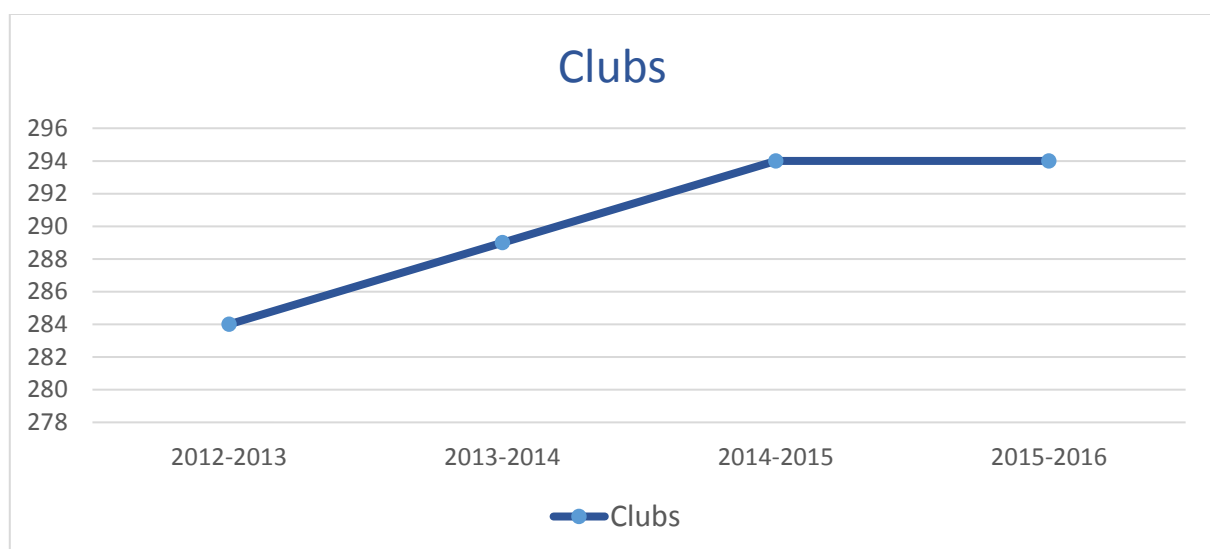


2012-2013 : 13 281 licenciés

2015-2016 : 14 589 licenciés

Soit + 9,85 % d'augmentation.

12.4.2. Evolution des clubs sur l'Olympiade 2012-2016



2012-2013 : 284 clubs

2015-2016 : 294 clubs

Soit +3,5 % de clubs de Roller Hockey

12.4.3. Bilan du Haut Niveau

- ✓ Juniors : 1 titre de Champion du Monde en 2014
- ✓ Féminine : 1 titre de Championne d'Europe en 2016
- ✓ U18 : 2 titres de Champions d'Europe en 2015 et 2016
- ✓ Une détection féminine structurée avec une Coupe des ligues minimes féminines et une détection cadet junior féminine

12.4.4. Le palmarès international 2015-2016

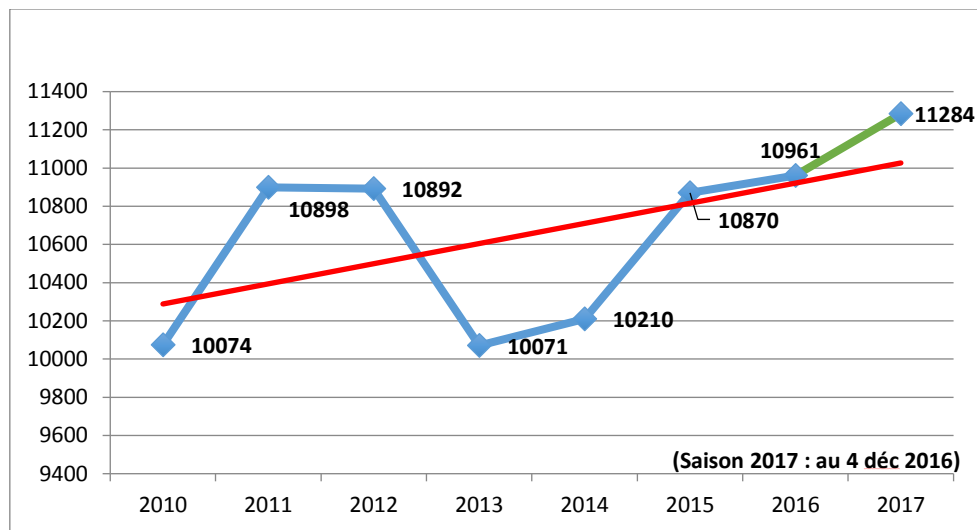
- ✓ Championnat du Monde :
 - Senior H : 3^{ème} place
 - Senior F : 3^{ème} place
 - Junior H : 5^{ème} place
- ✓ Coupe d'Europe des clubs : Rethel 1^{er}

12.4.5. Palmarès national 2015-2016

Coupe de France H :	Rethel
Coupe de France F :	Rennes REC
Championnat de France Elite H :	Rethel
Championnat de France N1 – H :	Bordeaux
Championnat de France N1 -F :	Ris Orangis
Championnat de France N2 – H :	Anglet
Championnat de France N2- F :	Aubagne
Championnat de France N3 – H :	Varces
Championnat PréNational H :	Lambertart
Junior Elite :	Montchavin Nice
Cadet :	Anglet
Minimes :	Pont de Metz
Benjamins :	Villeneuve-la-Garenne
Coupe des ligues minimes masculines :	Rhône Alpes

12.5. Commission Randonnée (Stéphane CASTERAN)

12.5.1. Une croissance confirmée



Au 4 décembre 2016, la Randonnée atteint son plus haut niveau historique avec plus de 11 000 licenciés, soit +12 % de licenciés au cours de l'Olympiade.

12.5.2. L'offre de pratique

L'offre de pratique s'articule autour des :

- ✓ Randos vertes : 53 étapes, 10 000 participants, dont 2/3 sont issus des clubs ;
- ✓ Raids Roller : création d'un cahier des charges pour regrouper les randos raids ;
- ✓ Circuits régionaux : lancement des circuits régionaux randonnée, avec une aide technique et financière aux ligues ;
- ✓ Labellisation des randos urbaines : 7 randos labellisées. Un label de qualité, un réseau d'organisateur

12.5.3. La formation

- ✓ Les formations Staff : 40 formations gratuites comprenant 3 niveaux de formation, avec 200 stagiaires formés ;
- ✓ De nouveaux diplômes : création du BEF 2 Randonnée et du CQP Randonnée

12.5.4. La structuration

- ✓ Tisser le réseau randonnée avec la création d'un réseau des acteurs randonnée et l'organisation d'un séminaire annuel ;
- ✓ Accompagner les territoires pour l'organisation d'événements et le développement de la pratique locale, et une aide financière pour l'acquisition de matériels ;
- ✓ Réglementation : mise à jour des règles techniques et de sécurité, document de référence pour les autorisations administratives des randonnées, ainsi que la veille et la diffusion de notes d'information aux clubs.

12.6. Commission Roller Freestyle (Rémi DU PELOUX)

Projection de vidéos illustratives.

12.6.1. Bilan National : Slalom

3 spécialités :

- Style ;
- Battle
- Speed

12.6.2. Bilan National : Freeride

2 spécialités :

- Skate-cross
- Saut

12.6.3. Bilan National : Circuit slalom / Freeride

Création de circuits à 4 niveaux :

- Starter : les premiers pas en compétition
- * : le niveau régional et national
- ** : le gros niveau
- *** : le Championnat de France

Ce circuit compte plus de 25 compétitions par an.

12.6.4. Bilan des licences et clubs pour l'Olympiade

De 3785 licences en 2011 à 5425 licences en 2016, le roller freestyle a vu son nombre de licenciés augmenter de 43 % sur l'olympiade.

Les clubs de la commission Roller Freestyle se répartissent selon les pratiques suivantes :

- Street : 27 %
- Freeride : 31 %
- Slalom : 42 %

TOP 10 DES PLUS GRANDS CLUBS FREESTYLE 2016				
Clubs et Informations				
Nom club	Ville	Département	Région	Licences 12/2016
ROLLER BUG	Saint Médard en Jalles	33	Aquitaine	338
MIRZA ROLLER CLUB	REMIRE MONTJOLY	973	DOM	124
SHARK ROLLER CLUB	Varennes-Jarcy	91	Ile-de-France	120
LE HAVRE SKATE KREW	LE HAVRE	76	Haute-Normandie	116
TOUS EN ROLLERS	ST CHRISTOPHE DU LIGNERON	85	Poitou-Charentes	112
CASTRES-ROLLER.COM	CASTRES	81	Midi-Pyrénées	108
UNION SPORTIVE DE ROISSY	ROISSY EN BRIE	77	Ile-de-France	96
PLANETE ROLLER 66	CANET EN ROUSSILLON	66	Languedoc-Roussillon	86
SKATE MACHIN ARSACAIS	ARSAC	33	Aquitaine	82
LE ROLLER DU TOUCH	Plaisance-du-Touch	31	Midi-Pyrénées	81

12.7. Commission Roller Derby (Daniel BONITHON – rapport lu par Nicolas BELLOIR)

En cette journée de continuité dans le changement, ce rapport d'activité du roller Derby survolera les faits marquants de l'olympiade 2012/2016.

Sur le plan politique...

Embryonnaire en 2012, s'affirmant en 2013, la discipline réussit à créer un groupe de travail fédéral fin 2014 pour conquérir l'appellation finale de **commission rollerderby** au prix d'un laborieux parcours.

Vous dire que les saisons 2015 et 2016 constituèrent une partie de plaisir tiendrait de l'optimisme inconscient ou...du mensonge d'état tant le chemin fut tortueux au sein d'un exécutif fédéral ambivalent, s'additionnant aux difficultés de mise en route au cœur même de la discipline.

A peine constituée, la commission dut répondre avec patience et doigté à un tourbillon d'interventions *constructives* découvrant ou réinventant la vie sportive. Au sein de la commission, celles qui se sacrifièrent à l'ouvrage sans modération y laissèrent une partie de leurs illusions, si ce n'est leur santé ! Elles se reconnaîtront.

Il est certain que l'exercice d'un bénévolat engagé dans les sphères nationales requiert pour celles et ceux qui s'y consacrent réellement, une solide capacité de résistance dans la durée.

Sur le plan administratif...

La commission s'est concentrée sur la mise en place de la trame permettant aux 4000 licenciés la pratique du roller derby dans le cadre structuré d'une fédération sportive.

En premier lieu, par la création d'une base documentaire didactique harmonisée à la charte graphique fédérale. Cette base est accessible à tous dans un dossier Google drive créé par résignation de ne pouvoir intégrer correctement cette documentation dans le site Internet fédéral en perpétuels travaux depuis 4 ans.

Vous y trouverez les documents pédagogiques consacrés au fonctionnement de la FFRS mais également le règlement sportif, les formations, les équipes de France, les championnats, etc..

Au plan strictement sportif...

Organiser un championnat c'est somme toute assez banal, mais en structurer trois en moins d'un an c'est une autre affaire. Aux sceptiques de la première heure, se sont substitués les impatients d'attaquer la deuxième saison !

Les trois championnats :

Élite, National 1, National 2, sont le ciment de la discipline au sein de la FFRS et l'une des réussites de la commission. Cette compétition offre aux 1000 licenciées engagées sur les feuilles de match (les *charters* du derby) une pratique dans un cadre officiel, ouvrant la voie des équipes nationales pour les meilleurs, dans un contexte où les critères de sélection ne dépendront plus des ressources de chacun.

Positifs sont les retours de satisfaction de nos équipes de France féminine et masculine, qui intègrent progressivement le mécanisme de la direction technique nationale.

Ce qu'il reste à faire :

Beaucoup ! Mais il fallait en laisser un peu à la prochaine équipe

Les sortants ont le sentiment du devoir accompli et d'un horizon dégagé.

Parmi les tâches qui attendent cette équipe, certaines sont suspendues à l'expectative des aménagements des structures fédérales où elles doivent s'intégrer (gestion des compétitions, communication, etc..) mais ça viendra.

voici les plus urgentes :

- redéfinir sans équivoque la procédure financière FFRS/commission RD,
- développer le corps arbitral : les stages de formation sont programmés,
- poursuivre l'aménagement et la simplification du règlement sportif,
- pousser à la création de commissions Derby au sein des ligues régionales, vers l'organisation de championnats de ligue, en complément ou substitution au championnat nationale 2, sélections d'équipes régionales, rencontres inter-ligues...
- inventer l'ado-derby,

En conclusion, je terminerai par quelques convictions toutes personnelles à l'adresse de la prochaine équipe :

Veiller à :

- contenir votre mission au plan sportif, oui à la derby-family non aux excès communautaristes,
- suivre de près le feuilleton international des règles du jeu qui freine l'évolution de la discipline,
- penser que les matchs ne sont pas l'apanage des joueurs /joueuses ou des superspécialistes mais aussi des autres spectateurs et des futures recrues. Par quelques aménagements la visibilité des matchs et la notoriété de la discipline y gagneront !

Tous mes vœux de réussite.

12.8. Commission Skateboard (Vincent PASQUALINI)

Propos introductif – recomposer une équipe de bénévoles autour d'un mode de gouvernance rénové axé sur la connaissance des environnements de la planète skateboard.

Le premier chantier qu'il a fallu mener très rapidement après l'AG de 2015 et ma nomination à la présidence par intérim de la Commission Skateboard : constituer une nouvelle équipe CNS, rassemblant toutes les sensibilités, suite aux démissions qui ont laissé la Commission Skateboard sans gouvernance pendant plus d'un an.

Comprendre que le skateboard comprend **3 identités fortes**, que l'action fédérale se doit de traiter avec un même égard, et selon des axes très différents qui sont fonction des stades de développement et de structuration de chacune des spécialités :

- la pratique de montagne, sport de pleine nature : le mountainboard ;
- les pratiques sur route, de vitesse, dite longboard : slalom, descente, boardercross, dancing ;
- les pratiques urbaines et acrobatiques, usuellement entendues sous le vocable skateboard : street, rampe et bowl.

L'enjeu de la crédibilité et de la reconnaissance de l'action fédérale se jugent à l'aune de cette vision englobante et unificatrice. Raison pour laquelle j'ai choisi de **m'appuyer sur des référents nationaux par spécialité** – et non sur une structure de type associative président/secrétaire/trésorier -, sollicités pour leur connaissance de chaque milieu et leurs réseaux propres, et leur laissant une grande autonomie.

Les rôles principaux de ces référents nationaux consistent en l'organisation de championnat dans chacune de ces spécialités, passant par un tissage de relations de confiance avec les clubs, et en une représentation fédérale sur l'ensemble des circuits.

Pour une année de reprise, et quand bien même de nombreuses choses sont à améliorer, **l'objectif est ATTEINT. Des championnats ont pu se tenir dans chacune des disciplines.** Et nous devons remercier ces référents, car sans eux, ce sont des pans entiers de la pratique de la planche à roulettes qui auraient connu une saison blanche en termes de structuration et développement.

Un grand merci à nos référents nationaux, à leur investissement sans faille, et aux résultats concrets dont ils sont les artisans :

- Franck PANNETIER pour le slalom et le dancing ;
- David CASABON pour la descente et le Boardercross ;
- Ludovic FAURE pour le Mountainboard ;
- Florent BALESTA qui, bien que conseiller technique fédéral, a dû, une année de plus, assurer l'intégralité du circuit street, rampe, bowl ;
- Jessica CASABON, sur les fonctions transverses de communication et recherche de partenaires, qui a su consolider et valoriser les événements des disciplines longboard.

12.8.1. Evolution des licences – Olympiade 2012-2016

- **Entre 2013 et 2016**, le skateboard a connu une évolution de **+35%**, passant de 1806 à 2447, sachant que ce nombre de licenciés ne représente qu'une infime partie des skateboarders, essentiellement composée des jeunes inscrits dans les écoles de skate labellisés, et de 300 compétiteurs. D'immenses marges de progression sont envisageables, mais sont fonction de l'attractivité du réseau CNS/clubs par rapport à une pratique libre qui reste pour l'heure ultra-majoritaire.
- Sur les 2447 licences au 30 juin 2016 :
 - 13% sont des féminines
 - 20% représentent les disciplines longboard (mountainboard, descente, slalom, boardercross - mais la proportion de chacune n'est pas évaluable)
- Le nombre de clubs est stable depuis de nombreuses années : autour de 150

12.8.2. Chantiers structurants transverses – saison 2015-2016

- Unification du **classement national**, avec 23 contests labellisés en plus des 5 étapes du championnat de France, et dont 5 championnats régionaux (Auvergne Rhône Alpes, PACA, Midi-Pyrénées, Nord Pas de Calais, Alsace) – Merci aux présidents de Ligue qui ont su établir un rapport de confiance avec les scènes skate locales.
- Synchronisation du **pilotage budgétaire** avec la saison sportive fédérale, afin d'optimiser l'utilisation de la dotation financière. Merci à la DTN et au siège pour leur soutien.
- **Valorisation financière** du championnat de France street, rampe, bowl, sur le classement général, permettant de récompenser l'assiduité des compétiteurs.
- Aides financières aux **clubs "longboard"** organisateurs d'étapes de championnats (descente, slalom, boardercross)
- Aides financières à la consolidation de **l'école nationale de Mountainboard.**
- **Labellisation** écoles de skateboard : 16 écoles labellisées, couvrant tout le territoire national
- Création du livret pédagogique **"skateboard school guide"** : 30 pages format poche, impression couleur, tirage à 2000 exemplaires, et distribués à toutes les écoles labellisées
- Consolidation des collectifs Filles et Juniors : tournées, détection, valorisation médiatique
- **Point noir** : l'absence totale et récente de **site internet** de la commission skateboard, et non maîtrise par la CS de l'ancien site du fait d'une externalisation de son administration mise en place par la précédente équipe.

12.8.3. Descente : bilan sportif du Championnat de France

- spécialité reine du longboard : course de descente sur route
- 1 étape majeure : Peyragudes (Haute-Pyrénées), organisée sur 4 jours et associant 2 clubs, Peyragudes Down Hill et Slides, avec 2 jours de free ride sur route fermée et 2 jours de compétition
- 67 athlètes inscrits
- 300 spectateurs
- A noter que l'organisation de ce type d'événement est très lourde en termes de moyens **logistiques de sécurisation** notamment, raison pour laquelle parmi les 3 étapes initialement prévues au championnat, seule celle de Peyragudes a pu se tenir.
- **Le matériel de chronométrage** est aussi un obstacle majeur à ce type d'organisation : seul le matériel transpondeur permet le chronométrage sur des tracés longs de plusieurs km. Coût à l'achat mini 25.000€ ou 5.000€ à la location. En l'absence de ce type de matériel, l'épreuve de Peyragudes a dû s'organiser sur le format BoarderCross (départs en poules).

Un **rapprochement avec le comité course** la saison prochaine devrait permettre de proposer des épreuves chronométrées, mais notre règlement sportif doit permettre l'organisation de compétition en format Boarder-Cross pour ouvrir des possibilités aux organisateurs. Un grand merci au comité course pour l'accueil favorable dont il a fait preuve.

12.8.4. Boarder-cross : bilan sportif du Championnat de France

- présentation : discipline de course, pratiquée sur des longboards, en milieu urbain avec modules (rampes de saut, banks, courbes, etc.)
- 3 étapes : Nantes, Paris, Bordeaux, respectivement organisées par les clubs RIDE, RIDERZ, et SLIDES
- Nombre total de compétiteurs sur le circuit : 91
- Discipline nouvelle qui revitalise le longboard, et l'ouvre à de nouveaux concepts d'organisation pluri-disciplinaire

12.8.5. Slalom et Dancing : bilan sportif du Championnat de France

- 1 épreuve de slalom, à Nantes, organisée par le club RIDE
- 20 athlètes inscrits
- objectif de la compétition : re-dynamiser cette scène emblématique du skateboard historique, puisque le slalom est la spécialité la plus ancienne du skateboard. Très structurée au plan international, puis tombée en désuétude dans les années 90, elle reprend des couleurs depuis quelques années.
- **Pluri-disciplinarité** : à cette épreuve, s'est associé un rassemblement de DANCING, spécialité de longboard consistant en la réalisation de figures artistiques sur un espace plat sans modules, elle remet au goût du jour l'ancienne discipline du freestyle.
- AVENIR : la vitalité des scènes peu médiatisées du skateboard, et qui en sont pourtant l'origine historique (slalom et dancing), mérite une attention particulière, car elles se prêtent à l'organisation d'événements pluri-disciplinaires, à fort potentiel attractif en milieu urbain, visant un public familial. Ces spécialités sont actuellement portées par le crusing, déplacement doux en milieu urbain.

12.8.6. Mountainboard

1) Formation

Deux sessions de formation BIF MTB ont eu lieu

- une à Compiègne aux vacances de la Toussaint 2015 (10 stagiaires)

- Une à Bordeaux début mai (10stagiaires)

2) 4 compétitions nationales

- Toulouse Sur le parc Attack de la Roseraie

1 et 2 octobre 2015 25 riders venus de Bretagne, Bordeaux, Tarbes, Auvergne.

- 8/9 Juillet 2016 Compiègne Parc du bois de plaisance.

Finale Région quart Nord Est 26 riders.

- Arzano (Bretagne) sur leur parc

23/24 juillet 2016 Finale Région Nord ouest. 30 riders

- Bordeaux 20/21 aout 2016

Finale des Championnats de France 2016 34 riders venus de toute la France

2 épreuves (Boarder cross et freestyle)

4 catégories (Open / Women / -16ans / -12 ans)

3) Compétitions internationales

- Championnat d'Europe Kranj Slovenie. 18/06/2016

3 Français ont fait le déplacement. Un titre de Champion d'Europe Master pour Gregory Barbier (Bordeaux)

- Championnat du monde Novi Sad Serbie 2/3 septembre

14 français ont fait le déplacement

2 titres mondiaux (Simon Gilloteaux (Compiègne) en -16ans et Quentin Besnier (Compiègne) en Open).

Greg Barbier fini 3^{ème} en master et Vincent Cambione 4^{ème} en master.

La France est la nation étrangère la plus représentée (pour la deuxième année)

4) Projet saison 2016-2017

- Les différentes finales régionales (Arzano, Bordeaux, Compiègne, Monistrol).

- La France accueille cette année à Compiègne les finales des championnats du monde Boarder et Freestyle (Première mondiale) les 13/14/15 juillet 2017.

12.8.7. Championnat Street / Bowl / Rampe

- **5 étapes** de janvier à juin 2016 : Nantes, Calais, Toulouse, Nîmes, Châteauroux
- 253 athlètes au total, on regrettera que seuls 5 seniors suivent l'intégralité du circuit – la valorisation de ce championnat dans son ensemble est un objectif prioritaires des prochaines saisons.
- 24 articles et relais médias web et 100 000 clics sur Facebook.
- sponsors : 26 000€ de dotations matérielles (prix public) + 4500€ dotations financières.
- Très bon niveau chez les Juniors.
- Régularité des meilleures féminines et niveau en constante progression (mais encore loin du meilleur niveau international).
- manque d'assiduité des meilleurs seniors du fait de la concurrence de contests internationaux, organisés à l'étranger ou en France, et beaucoup mieux dotés en price money.
- Des clubs actifs solides bien implantés dans leur territoire, avec des équipes de bénévoles efficaces et surtout des parks attractifs.
- des clubs qui se mobilisent pour accompagner leurs élites.

Un grand merci à tous les clubs organisateurs, forces vives de la structuration de nos disciplines ;

A tous les bénévoles dans ces clubs ;

Aux référents nationaux qui ont su impulser une nouvelle dynamique ;

A la DTN et aux services de la fédération toujours présents à nos côtés pour épauler une discipline qui souffre d'un manque d'emplois cadres au niveau national, et pourtant essentiels pour mener à bien les chantiers structurants.

13. Rapport du secrétaire général (Stéphane CASTERAN)

13.1. Les Activités fédérales

Deux années sur la fin de l'olympiade :

- 2015 : remise en route de la fédération avec la réorganisation du Conseil d'Administration, du Bureau exécutif et des services fédéraux
- 2016 : accompagnement des organes déconcentrés

13.1.1. Une réforme territoriale achevée

Le code du sport impose aux fédérations délégataires d'adopter le même découpage territorial que l'Etat.

Il convient de remercier les présidents des ligues pour leur investissement dans cette tâche accomplie dans les délais.

Aujourd'hui, la réforme territoriale est achevée et la FF Roller Sports compte 12 ligues, dont 7 territoires recomposés.

13.1.2. Une nouvelle gouvernance

De nouveaux statuts ont été adoptés en 2015 par la fédération, entraînant de fait une adoption de nouveaux statuts au sein des ligues régionales et des comités départementaux. Ce qui s'est fait au cours de l'année 2016.

Les Assemblées Générales des ligues régionales et des comités départementaux ont eu alors, outre le fait d'adopter de nouveaux statuts, à élire de nouveaux Conseils d'Administration et désigner des représentants des clubs.

148 représentants ont été élus.

13.2. Au plus près des territoires

13.2.1. Des conventions avec les ligues

Les conventions avec les ligues permettent de soutenir la professionnalisation des ligues autour d'objectifs partagés, avec l'aide au financement d'un poste de Cadre technique local dont le travail porte sur trois thèmes :

- Structuration ;
- Formation ;
- Offre de pratique.

A ce jour, 4 conventions sont signées :

- Ligue Hauts de France
- Ligue Ile de France

- Ligue Grand Est
- Ligue Auvergne Rhône Alpes

C'est un petit moins que ce qui était projeté, mais le travail est bien avancé avec d'autres.

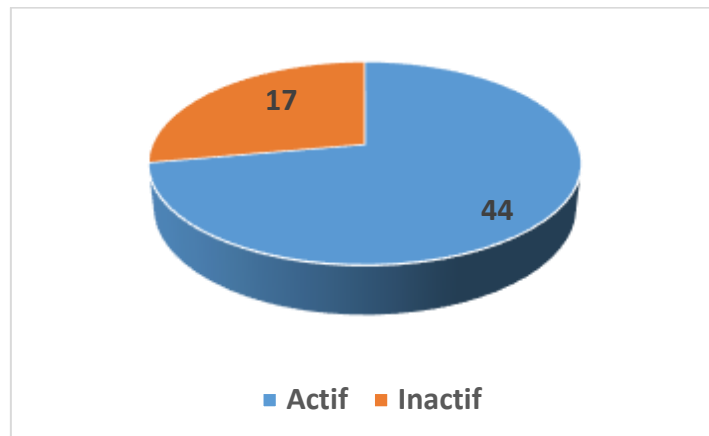
13.2.2. Accompagner les Comités Départementaux

Au départ, la situation était un petit peu baroque, puisqu'il y avait des Comités départementaux actifs, et d'autres inactifs.

Sur 96 départementaux métropolitains, 61 comités départementaux sont constitués, mais 17 ne répondaient pas.

Il s'agissait de travailler avec les dirigeants locaux pour redynamiser ces comités départementaux :

- 8 ont été réactivés ;
- 4 sont en cours de réactivation ;
- 3 Comités départementaux ont vu leur subdélégation retirée.



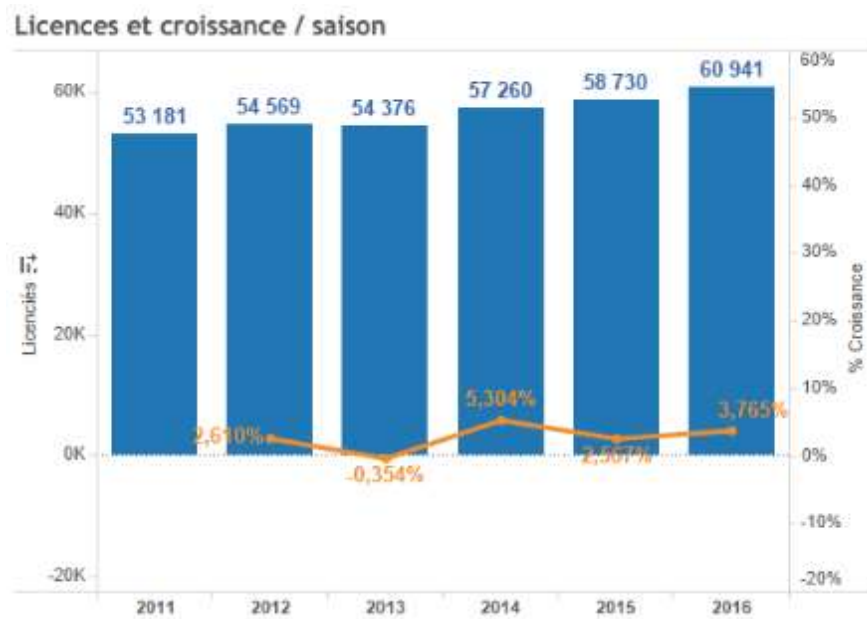
13.2.3. Le séminaire annuel des Présidents de ligues et comités départementaux

L'année 2016 a vu la seconde édition de la réunion des Présidents de ligues et de comités départementaux dans sa forme remaniée. Nous privilégions désormais un format plus participatif autour de thèmes qui fondent l'actualité de notre fédération.

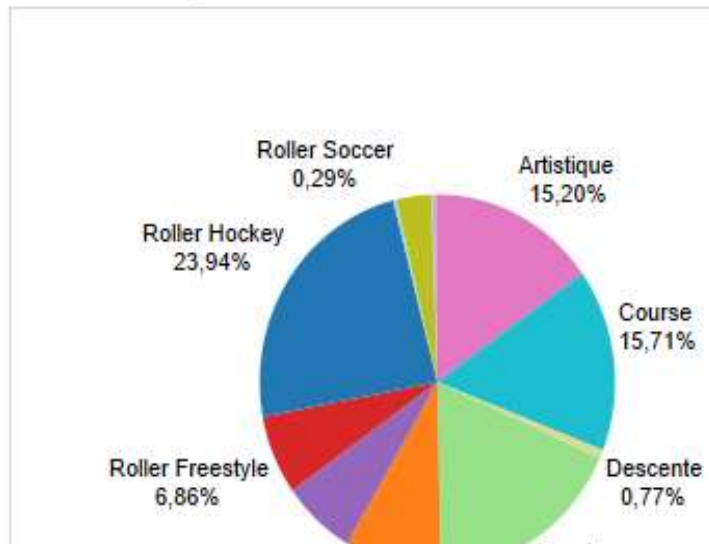
Le rendez-vous 2016 a été consacré à une réflexion sur les compétences et les orientations entre les différents échelons territoriaux. Un atelier de formation – action a également été proposé aux participants sur le thème de la construction et de la fonction d'un projet de développement pour un organe déconcentré.

13.3. Statistiques

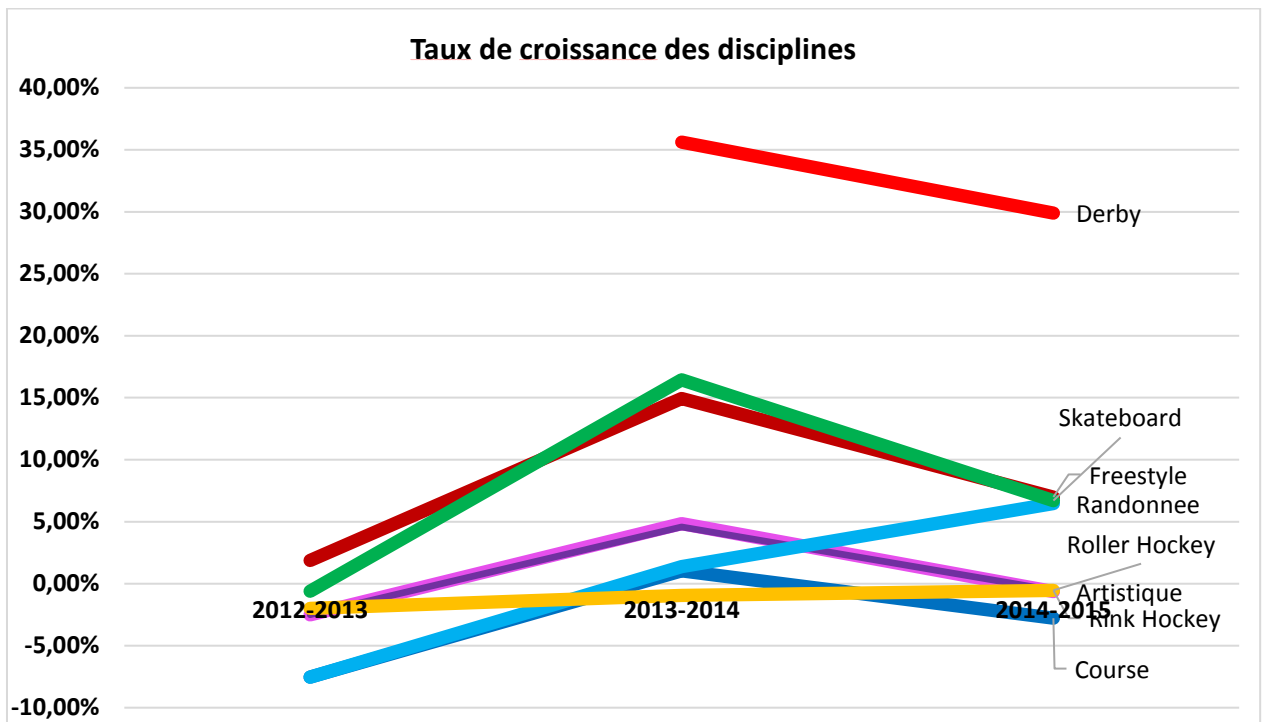
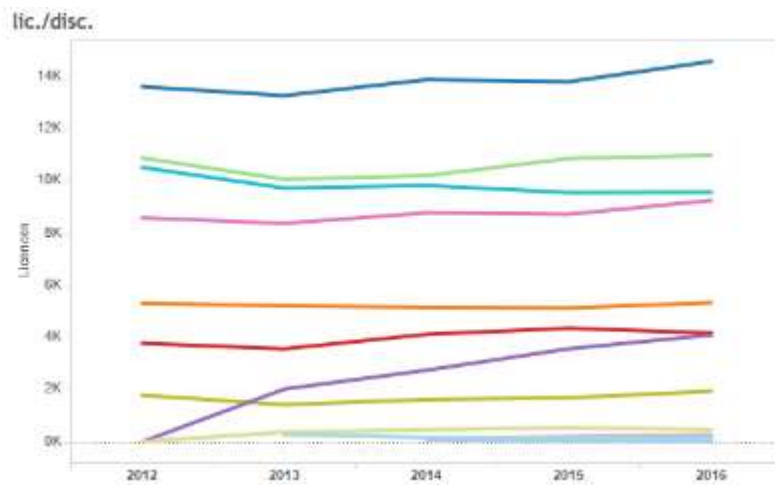
13.3.1. Les licenciés

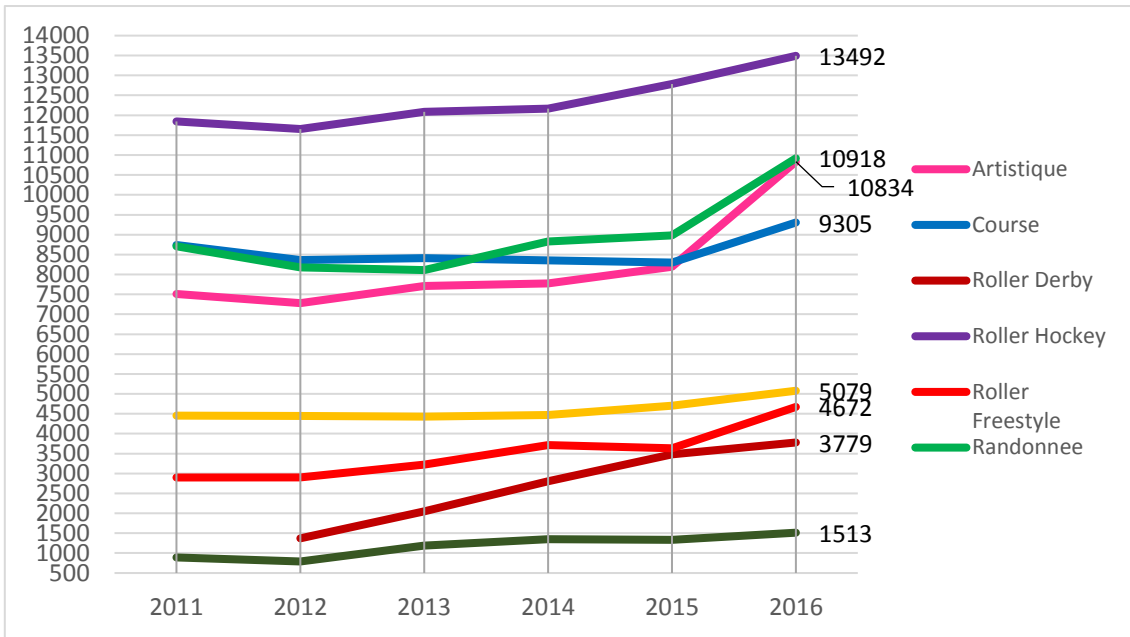


lic./disc. repart2016

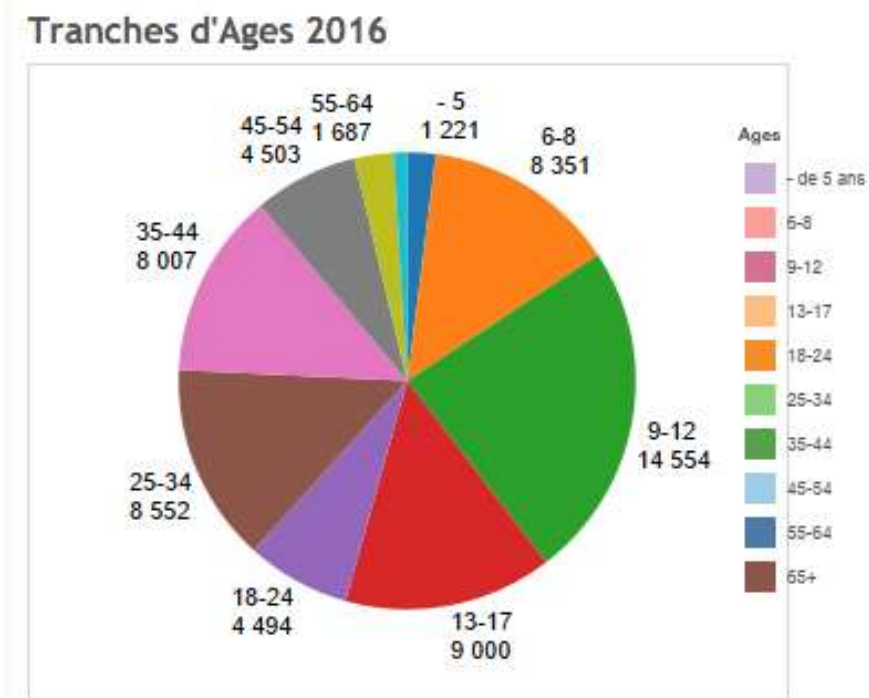


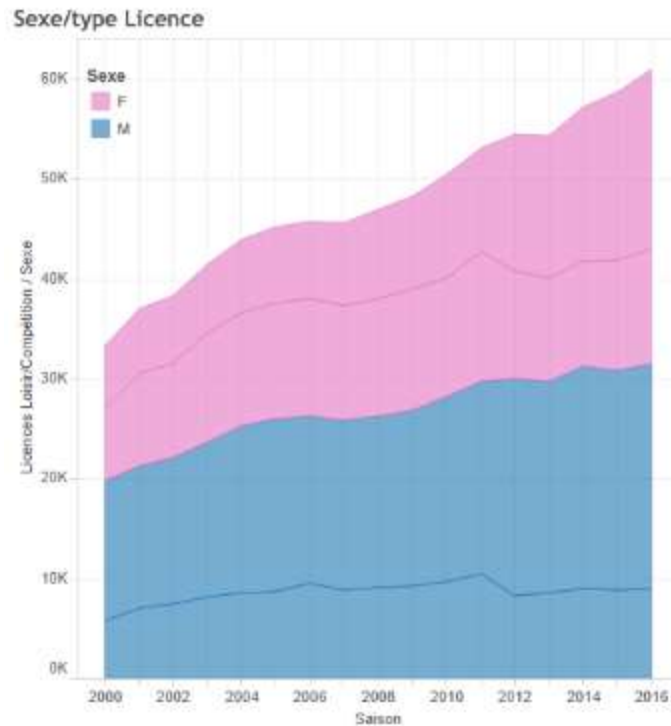
Evolution des licences dans les disciplines depuis 2012





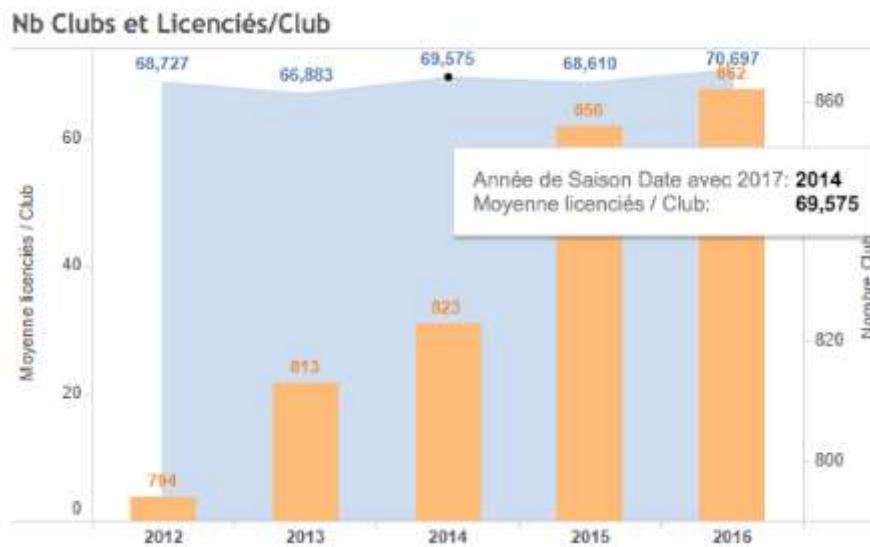
13.3.2. Le profil des licenciés





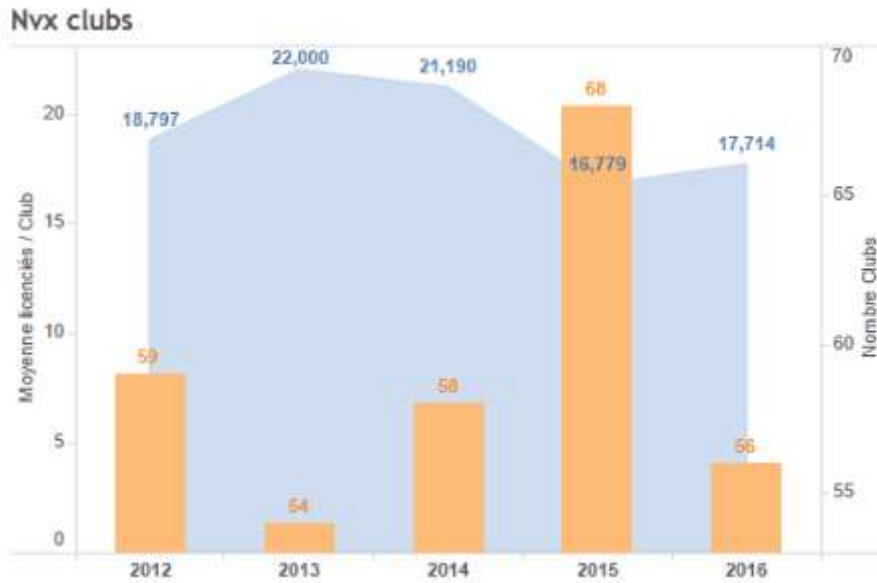
Il y a de plus en plus de pratiquantes féminines dans la fédération.

13.3.3. Les clubs



Le nombre de clubs est en constante progression. Malgré l'arrivée de nouveaux clubs, la taille moyenne des structures continue à augmenter.

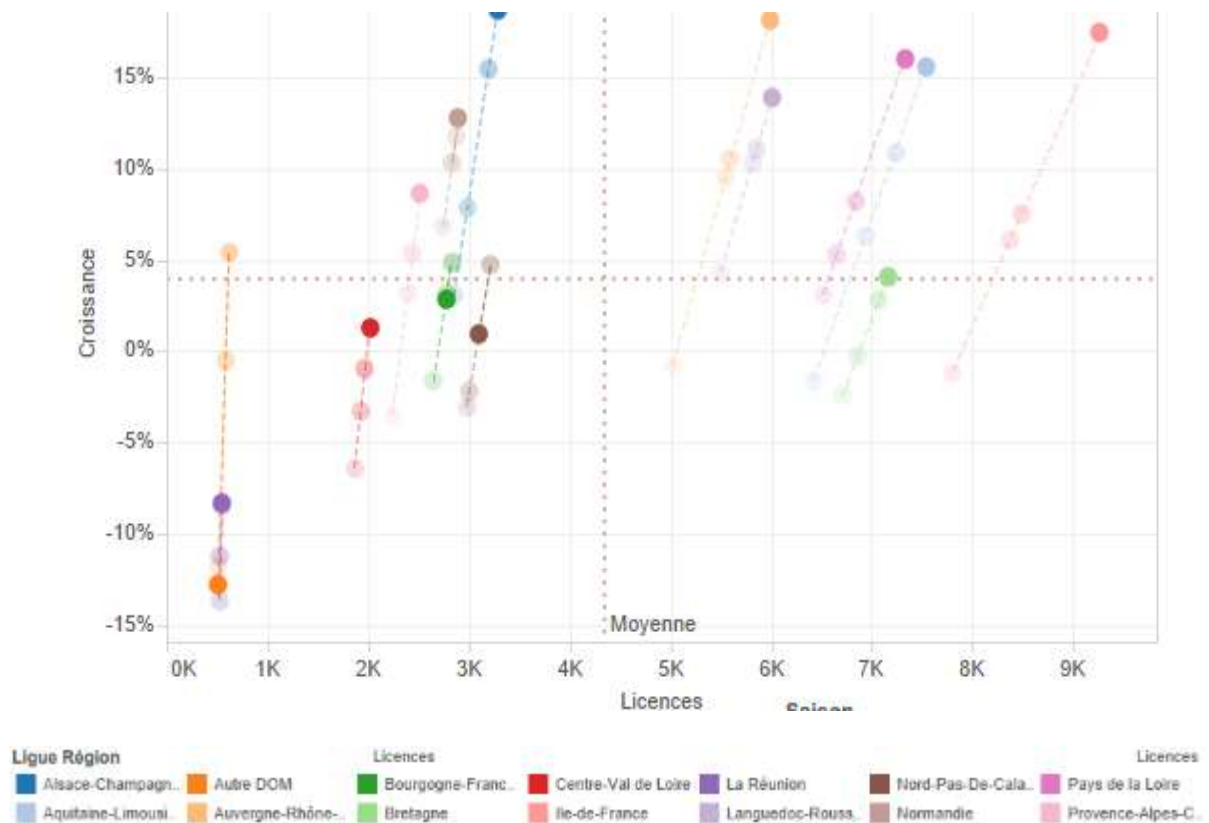
La taille moyenne des structures continue à augmenter.



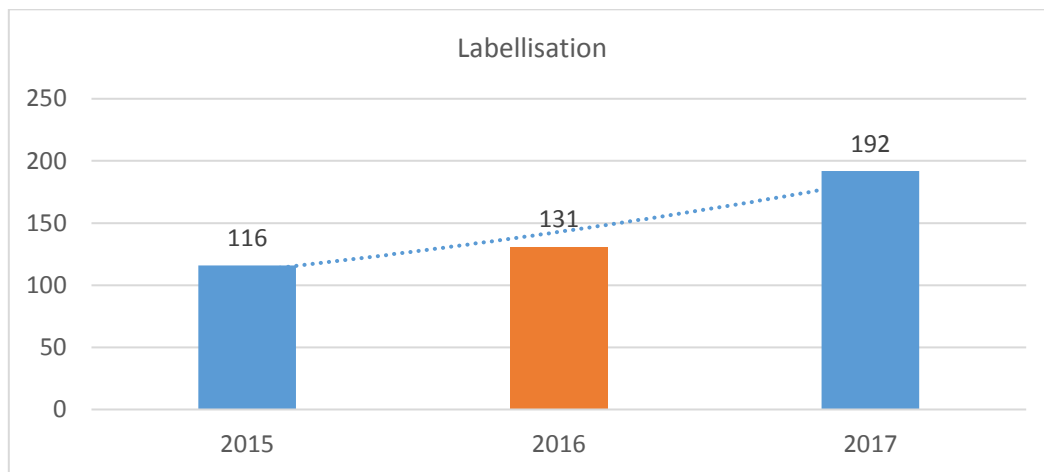
Le nombre de clubs est en constante progression. Malgré l'arrivée de nouveaux clubs (plus petits et moins polyvalents), la taille moyenne des structures continue à augmenter.

On agit bien sur les deux leviers : création et structuration des clubs.

13.3.4. Les territoires



13.4. La vie fédérale



De plus en plus de clubs candidatent pour la labellisation, pour obtenir au moins un des 3 labels :

- Label Ecole ;
- Label Roller pour Tous ;
- Label Compétition, qui favorise l'accès à la compétition.

403 labels seront délivrés pour 2017.

13.5. Rapports des commissions fédérales

13.5.1. Commission arbitrage et jugement

Ce sont 2 000 arbitres et juges, qui sont licenciés à la FF Roller Sports, de niveaux internationaux, nationaux, régionaux et stagiaires.

Durant la saison 2015-2016, un accent tout particulier a été mis sur la formation, surtout dans les sports collectifs.

Les trophées Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) 2015 ont été décernés à :

- Espoir : Florent MARTIN (Roller Hockey)
- Elite : Pascal CHEVALIER (Patinage artistique)

13.5.2. Commission Equipement

La Commission équipement a travaillé sur les normes et l'homogénéisation des règlements entre toutes les disciplines.

L'objectif étant de définir le noyau commun minimum pour la pratique des disciplines du roller.

Ce qui entraîne deux implications :

- Ce noyau commun servira ensuite pour définir les besoins principaux dans le cadre des futurs projets d'équipement ;

- Ce travail d'homogénéisation servira aussi à la refonte des règlements des disciplines en supprimant certaines incohérences.

Le dossier est en cours de finalisation et de relecture.

Pour la période 2017-2024, le travail sur l'équipement consistera à :

- Un projet de construction d'un grand équipement dédié aux disciplines du roller : permettre le rayonnement de nos disciplines, et l'accueil de compétitions de Haut Niveau ;
- Diffuser et mettre à jour des outils de communication concernant les bonnes pratiques en équipement : balustrades, sol des gymnases, skatepark, ainsi qu'une implication du maillon territorial pour un travail de lobbying de proximité.
- Etre capable d'accompagner des projets de construction d'équipements avec le respect des normes minimales pour la pratique des disciplines ;
- Utiliser les équipements existants pour la promotion des disciplines du roller : cela passe par le recensement des équipements existants, garantir leur utilisation quotidienne en lien avec les clubs ou les municipalités ;
- Améliorer l'image du roller dans le cadre de projets de rénovation de gymnases en proposant des revêtements et des équipements adaptés à la pratique ;
- Poursuivre le travail sur le revêtement des pistes cyclables pour la pratique du roller (randonnée et vitesse)

14. Rapport d'activités de la Commission médicale (Xavier FANCA)

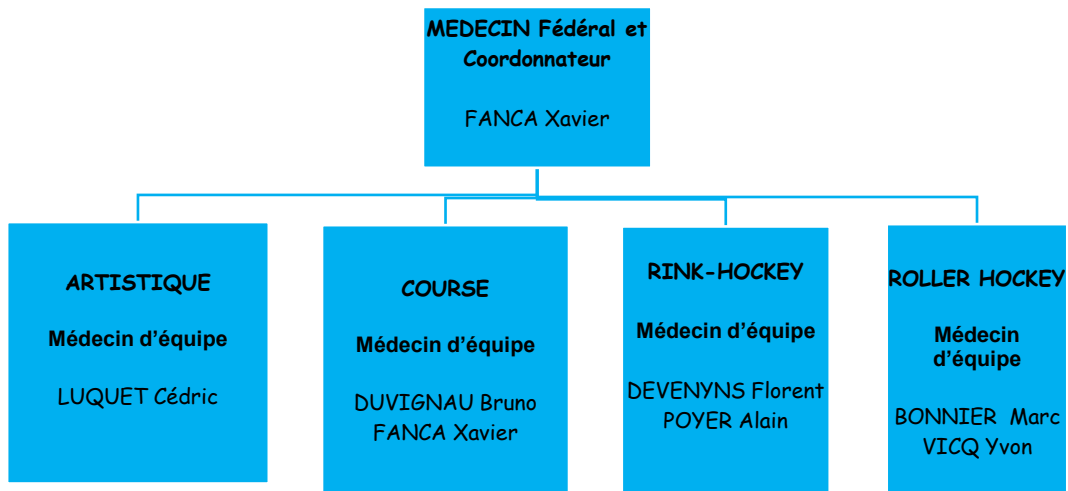
14.1. Bilan des surclassements supérieurs et des doubles surclassements 2015

183 dossiers ont été validés au 21 novembre 2016, dont :

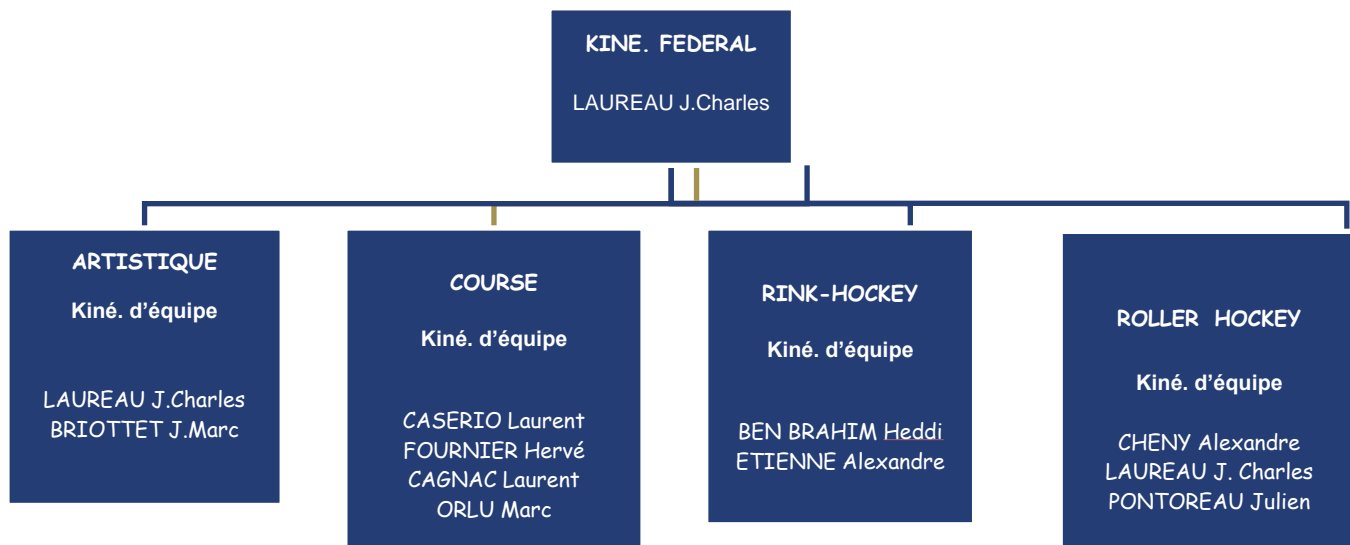
- ✓ 144 hommes (double surclassement) :
 - 51 dossiers en rink hockey
 - 93 dossiers en roller hockey
- ✓ 39 filles (double surclassement) :
 - 15 dossiers en rink hockey, dont 7 dossiers en surclassement supérieur (nées en 2000) et 6 dossiers en double surclassement (nées en 2001) ;
 - 24 dossiers en roller hockey, dont 17 dossiers en surclassement supérieur (nées en 2000) et 7 dossiers en double surclassement (nées en 2001).

14.2. Composition de la Commission médicale

Equipe médicale

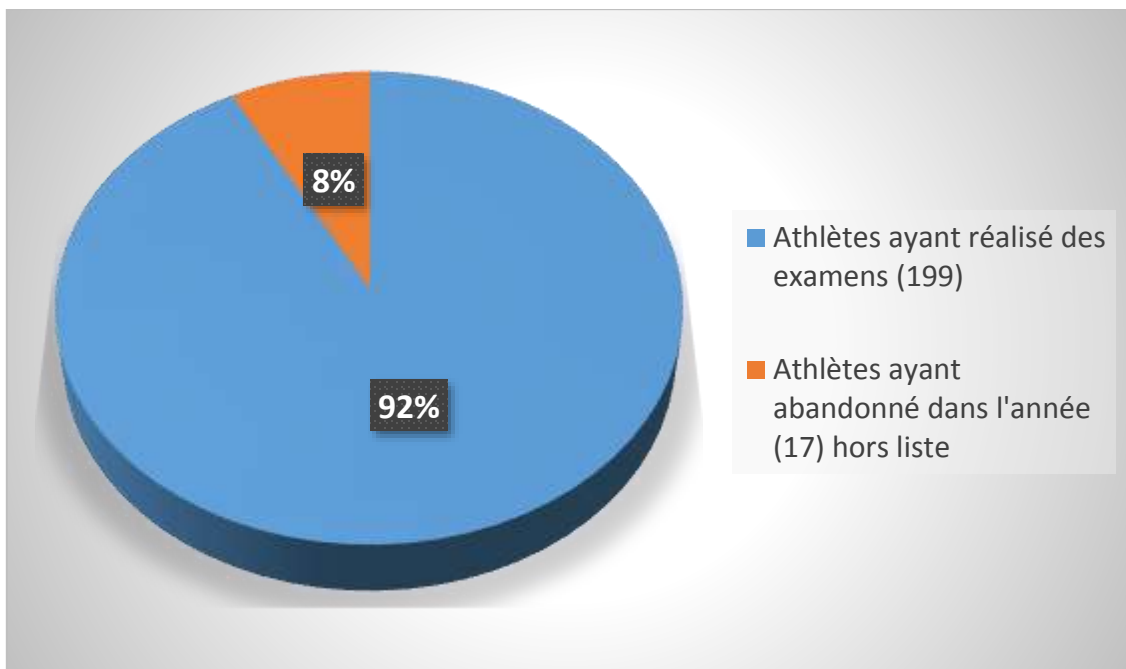


Equipe paramédicale

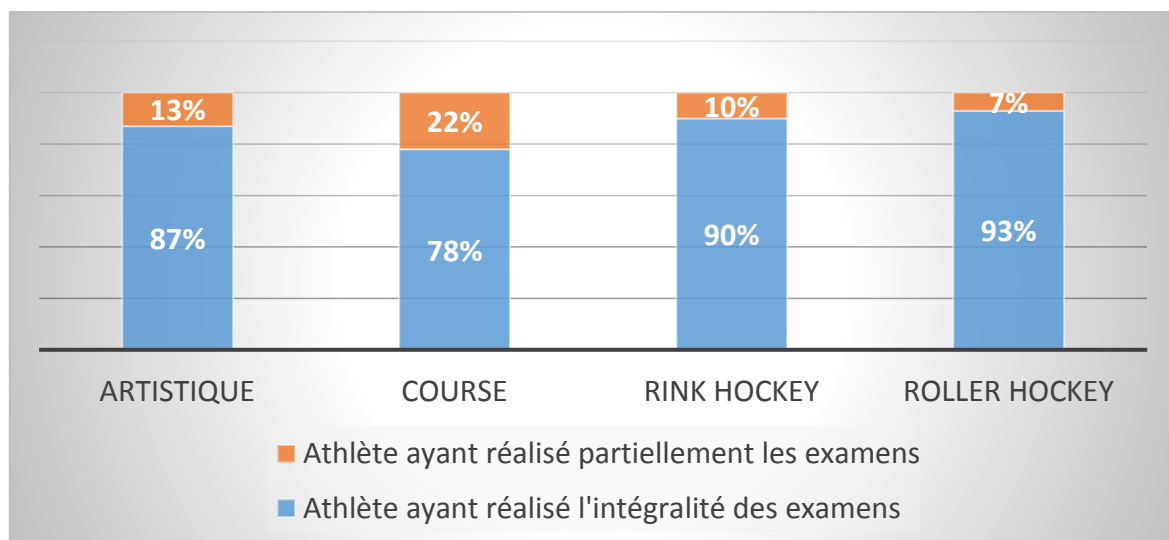


14.3. Suivi médical réglementaire

Résultats toutes disciplines confondues :



Résultats par discipline :



14.4. Dopage

9 personnes ont été contrôlées en 2016. Tous les résultats étaient négatifs.

15. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale (Hervé LALLEMENT)

J'aurai du mal à me limiter à un rapport d'activité de l'année alors que tout le monde est déjà tourné vers demain et cette olympiade qui commence.

Et comme pour la première fois je m'adresse à des grands électeurs, pour la plupart d'entre vous en prise avec la gestion d'une ligue ou d'un Comité Départemental, je vais commencer par un point d'actualité, ou par un rappel sur ce que sont ou vont être les prochains mois de la direction technique nationale.

15.1. Convention d'objectifs pluriannuelle

Une subvention annuelle
Une convention CTS (18)
Des directives techniques nationales
Des lettres de missions

*Les personnels exerçant des missions de conseillers techniques sportifs sont chargés de **mettre en œuvre la politique sportive définie par la fédération**. Cette politique fait l'objet de **contrats avec l'Etat** dans le cadre de chaque **convention d'objectifs** prévue au deuxième alinéa du V de l'article 16 de la loi du 16 juillet 1984 [Décret n° 2005-1718 du 28 décembre 2005 (article 1^{er})]*

Puisque cette convention d'objectifs est l'élément central de l'activité de la DTN, j'ai donc choisi de vous présenter une rapide synthèse de notre d'activité en collant au plus près du format de ce contrat qui définit 3 grands secteurs d'intervention de la DTN

L'enjeu d'une direction technique c'est de venir au soutien de la fédération et forcément d'accompagner voire d'anticiper ses mutations. Depuis quelques années, la FFRS mute, change, la direction technique aussi.

La gouvernance de la fédération change, le projet sportif est désormais au cœur du processus électoral. Vous avez validé les grandes orientations présentées par le nouveau président.

Pour sa part, le ministère a déjà passé ses commandes en demandant de livrer :

- un projet de performance fédéral qui se déclinera en 2 volets
- une stratégie fédérale de formation

15.2. Haut niveau

On peut en parler des heures, on peut même faire des Etats généraux. Je vous rassure mes propos seront plus liminaires.

Reconnaissance de haut niveau



	Nombre pays (nombre de clubs x 2)	Rang mondial (nombre de clubs x 2)
Artistique	24	7
Course	38	2
Rink Hockey	23	4,25
Roller In Line Hockey	32	4,66



Rang mondial 2016

	OR	ARGENT	BRONZE
ITALIE	11	9	6
COLOMBIE	6	9	5
FRANCE	4	1	7
ARGENTINE	3	2	4

Des nouveautés :

Artistique In Line, des Roller Games et un Skateboard olympique

Ne pas se mentir et s'inventer un haut niveau qui n'existe pas
Recruter des étrangers, c'est aussi dire qu'on ne sait pas former.

15.3. Développement

L'un des prochains enjeux sera d'augmenter le périmètre d'intervention de la fédération tout en construisant une plus grande proximité avec ses clubs. Le challenge n'est pas mince.

Augmenter notre périmètre d'intervention,

C'est aussi être en mesure d'accompagner nos clubs vers une plus grande offre de pratique et peut être les accompagner dans leur mutation pour que pas à pas ils se professionnalisent.

C'est aussi aller sur d'autres terrains de jeu et faire tomber les barrières que nous nous sommes nous-même imposées ou construites. Gymnase & Extérieur

C'est aussi être en mesure de répondre plus rapidement aux souhaits d'une nouvelle clientèle. Clientèle : le mot est peut-être inhabituel dans notre monde associatif pour autant c'est de manière décomplexée que nous l'abordons désormais lors de nos formations de pro CQP & DE puisque l'avenir de ces jeunes diplômés passera obligatoirement par une approche de cette nature

C'est aussi une autre forme d'approche que de raisonner en termes de public et non plus en fonction de notre organisation propre.

C'est fédérer des organisateurs ou fédérer des clubs autour d'un même projet au service d'un public. Demain (hier) c'est un public de jeunes filles amatrices d'une série télé qu'il nous faut satisfaire. C'est notre mode de réflexion qu'il faut changer car la première approche fut de dire : c'est des filles, il y a de la musique, elles font des figures alors c'est de l'artistique. J'ai envie de dire non, ce n'est pas la réponse à apporter.

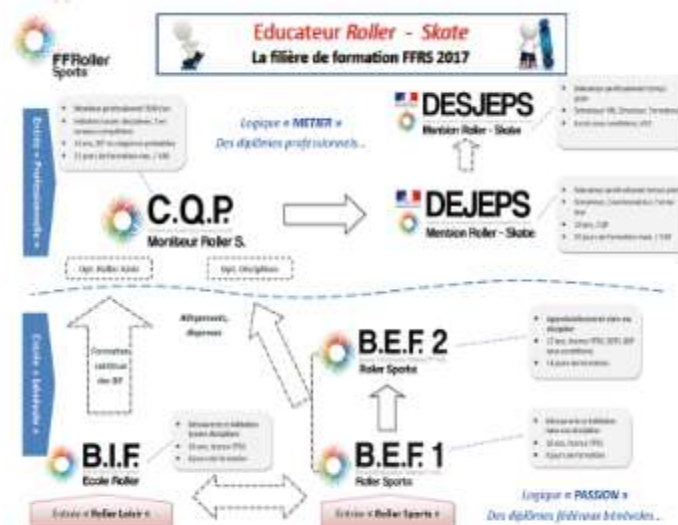
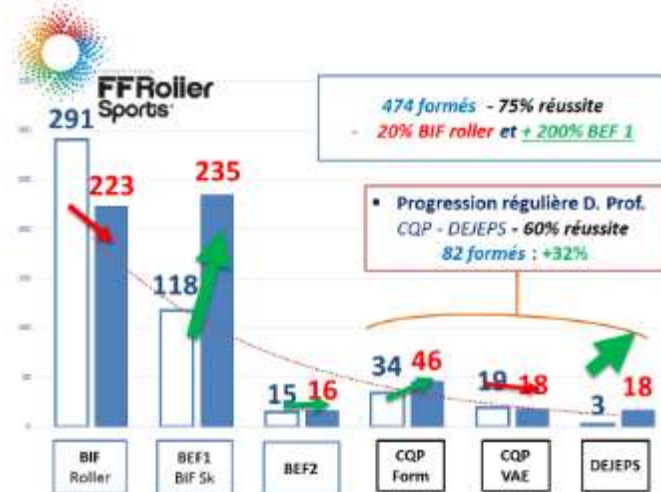
A mon avis là est tout l'enjeu pour une direction technique et un service Ressources & Développement d'être en mesure d'accompagner tous les clubs qui souhaitent répondre à cette demande.

15.4. La formation

Nous avons fait tomber des barrières que nous nous étions nous même imposées.

Une réforme qui a marché

Une formation au service du projet fédéral pour être en mesure demain d'encadrer, structurer et développer une pratique aux cotés de la pratique compétitive



Nous venons d'obtenir à la fois la reconduction pour 5 ans de notre agrément CQP par la branche professionnelle et l'ouverture d'un CQP Roller Loisirs.

Ce CQP Loisirs, on redoute déjà un peu son succès et déjà avec le service Formation nous nous mettons en ordre de marche pour régionaliser ces formations en collaboration étroite avec 2 ou 3 ligues. Une triangulation Paris Lyon Bordeaux nous semble intéressante pour le temps 1. C'est l'illustration de ce début de collaboration entre la Fédération et ses ligues régionales autour des conventions proposées.

Nous avons initié nos travaux avec les conseillers techniques des Ligues qui ont conventionnées. Là aussi s'ouvre à mon sens un vaste chantier qui j'en suis sûr sera porteur d'à la fois plus unité fédérale mais aussi d'un plus grand rayonnement de nos ligues et de nos clubs.

Je voulais aussi conclure en disant le plaisir que j'ai à diriger cette équipe et à accompagner une fédération en pleine mutation.

16. Questions diverses

1. Question diverse reçue par mail du club AL Valence d'Agen : le club AL Valence d'Agen souhaiterait que le Championnat de France Route, qui doit se dérouler du 25 au 28 mai (week-end de l'ascension), demande à ce que le Championnat commence dès le vendredi matin, pour se terminer le dimanche en fin de matinée.

Cette question appelle un positionnement très clair concernant l'organisation de compétitions nationales. Seule la fédération est habilitée à délivrer des titres de Champions de France et à confier l'organisation d'un Championnat de France, en vertu de la délégation reçue.

Dès lors comme le souhait de la fédération est de valoriser ces compétitions de référence, nous allons mettre l'accent dans une relation privilégiée avec les organisateurs pour l'organisation des Championnats de France dans un certain nombre de domaines d'activités (communication, protocole, planification...). La planification est donc du ressort de la fédération, en lien avec la commission sportive. Mais dès lors que nous avons un week-end de 4 jours, il faut regarder de plus près cette option peut être activée. Si tel est le cas, et qu'elle est partagée, on prendra la décision, et on reviendra très vite vers le club concerné pour lui apporter une réponse, et pouvoir signer avec ce club, mais aussi tous les autres clubs qui organiseront un Championnat de France, une convention qui lie le club organisateur à la fédération, pour fixer ce que chacun a à faire, et l'aide que la fédération pourra apporter aux organisateurs.

2. Question diverse posée par mail par Monsieur Philippe MANGUETTE (Président de la ligue Hauts de France) : il est demandé à ce que les ligues puissent enregistrer des licences en leur nom, comme un club affilié.

Techniquement, ce n'est pas très compliqué de développer le programme pour permettre que la structure ligue puisse licencier comme le club.

Règlementairement, les statuts n'énoncent pas explicitement que seules les associations affiliées peuvent prendre des licences. Mais l'article 12 du règlement intérieur prévoit que la prise de licence se fait par le club dans lequel adhère l'individu.

Dans nos textes, cette référence à l'association affiliée, qui ne peut être que le club, ne peut pas permettre à un organe déconcentré de prendre une licence.

Malgré tout il ne faut pas s'arrêter à cela. Il n'y aurait pas de grandes modifications à faire du point de vue réglementaire pour permettre de corriger cela, et permettre que les ligues puissent prendre des licences.

Ce sera donc une mission confiée au prochain Conseil d'Administration pour permettre de débloquent les verrous tant techniques que réglementaires. Il y a une certaine forme de cohérence à ce que demain les ligues puissent licencier les personnes. La porte n'est donc pas fermée à cette proposition.

3. Question de l'Assemblée : le certificat médical ne serait plus obligatoire ou à renouveler tous les 3 ans. Qu'est-ce qu'il en est ?

Suite à deux décrets, l'un du 24 août 2016, modifié par celui du 12 octobre 2016, le certificat médical n'est désormais obligatoire que tous les 3 ans, avec l'obligation entre temps de remplir un auto-questionnaire de santé.

Or, ce questionnaire n'existe à ce jour toujours pas. La Fédération a choisi de ne pas communiquer de nouveau sur le sujet, puisque le décret du 12 octobre est venu remettre en cause celui du 24 août, et en l'absence de nouveaux éléments, il n'y a pas matière à communiquer. Sachant toutefois, que le dispositif du certificat médical et de son questionnaire rentre en vigueur au 1^{er} juillet 2017.

Le nouveau décret précise bien que le renouvellement d'une licence sportive nécessite la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication de moins d'un an pour la pratique du sport.

4. Question de l'Assemblée : Où en est-on pour les ententes ?

La question n'a pas été évacuée. Elle a été abordée en Conseil d'Administration. Une proposition est en cours d'examen. Il devrait y avoir un dispositif qui pourrait répondre à l'ensemble des clubs, et être opérationnel pour la rentrée de septembre 2017.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, le Président de la Fédération clôture l'Assemblée Générale à 18h00.

Le Président remercie l'ensemble des représentants des clubs de leur présence et de la confiance qu'ils ont accordé à la nouvelle équipe. Le nouveau Conseil d'Administration va rapidement se mettre en ordre de marche, puisque le lendemain il se réunit pour mettre en place le bureau exécutif et les commissions sportives.

Nicolas BELLOIR
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Belloir', with a large, sweeping underline.

Stéphane CASTERAN
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Casteran', with a large, sweeping underline.